

LE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

VAUX

magazine N°41 ÉTÉ 2009



**RENTÉE SCOLAIRE
2009 - 2010
LES ASSOCIATIONS**

sommaire

La rentrée scolaire 2009/2010
pages 4 à 7

Urbanisme : projet d'aménagement
page 8

Environnement : Pourquoi une charte paysagère ?
pages 9 - 10

Emploi
pages 11 - 12

Culture : Elle se transmet, se partage
pages 13 - 14

les journées du patrimoine
page 15

la bibliothèque municipale
pages 16 - 17

les associations
pages 18 à 39

Santé : l'onde douce
page 40

CCAS et solidarité
pages 41 - 42

Informations
page 43

compte rendu du conseil municipal
pages 44 à 46

Directeur de la publication :

Julien Crespo

Maquette & graphisme

Commission Information et Communication

harguen33@aol.com

Comité de rédaction :

N. Benchehida - B. Chiumenti - A. Lancéa - A. Monnier - A. Riou - C-E. Robin -
L-O. Baschet - M. Botton - J. Harter - J. Lerma - J-C Waltrégnny.

Photographies :

Tous les Vauxois et mentions indiquées.

Remerciements pour leur aide à ceux qui sont allés de leur plume et de leur vision pour nous tenir informés de la vie vauchoise :

Les Associations, M. Bianco - M. Bignon - J-C.Bréard - F. Crespo - D. Deutch -
G. Moneyron - M-C. Vandeville.

Magazine municipal gratuit, réalisé par la commission Information & Communication
imprimé par Art Dimension à 2 100 exemplaires • Dépôt légal août 2009.

MONDE ASSOCIATIF

UNE VOLONTÉ DE RECONNAISSANCE

L'éditorial de rentrée a été réservé, cette année, au monde associatif. Lorsque pour la première fois en 2005, un Ministre chargé de la Vie Associative a été nommé, c'était reconnaître l'activité en France du million d'associations dans lesquelles oeuvrent 12 millions de bénévoles et plus d'un million et demi de salariés.

Selon la loi du 1^{er} juillet 1901, l'un des éléments principaux du contrat d'association est la "volonté de mettre en commun des connaissances ou une activité". Et dans notre société qu'on dit de plus en plus égoïste et individualiste, quelle belle image que cette volonté "d'individus qui décident de se réunir pour "mettre en commun".

Mais revenons à la vie de nos associations vauchoises : on dénombre à ce jour près de quarante associations, actives dans le milieu culturel, sportif et caritatif et ont regroupé, durant cette dernière année, environ 1500 adhérents. Bon nombre de ces associations ont maintenu leur activité malgré la fermeture temporaire de notre Salle des Fêtes pour travaux .

Mais nous avançons : la rénovation et la création de nouvelles salles dans l'Espace Marcelle-Cuche, inaugurées en juin dernier, va permettre la tenue de nom-

breuses manifestations culturelles et sportives, proposer des salles de réunion et surtout offrir aux Vauchois une salle des fêtes digne de ce nom.

Ensuite la mise à disposition d'un espace rénové dans La Martinière dédié aux associations dites "créatives". Puis toujours l'entretien tout le long de l'année par les services techniques des terrains réservés à l'activité sportive dans le parc de la Martinière : football, tennis, pétanque, etc.

Conformément à l'adage "qui n'avance pas, recule", nous nous préoccuons de l'avenir proche : la réorganisation d'une École de Musique conforme aux vœux de bon nombre de vauchois, retrouvant un espace dédié, et surtout le projet inscrit dans notre profession de foi auquel nous allons nous atteler dès la rentrée : l'extension du COSEC, avec refonte des espaces et développement de nouveaux sports, se fera en collaboration avec les associations sportives présentes.

Nous invitons d'ailleurs les vauchois qui se sentent concernés par ce projet de nous faire part de leurs attentes.

A cet état des lieux, il ne faut pas oublier la communication et les échanges rendus possibles par le nouveau site de la mairie, très prochainement opérationnel. Cette page dans votre magazine de rentrée témoigne de l'importance que la commune reconnaît à la vie associative vauchoise

Alors rendez-vous le dimanche 13 septembre à la Journée des Associations.



Micheline Deleau

Adjointe au maire

chargée de la vie associative et de la vie des quartiers

Si la rentrée scolaire rime avec retrouvailles et labeur dans la tête des tous petits, elle est surtout considérée comme une source de préoccupations pour les parents d'élèves.

La municipalité de Vaux s'engage aux côtés des enseignants et parents pour en faire un moment privilégié.

Cette année encore les services techniques pendant les congés scolaires ont travaillé pour améliorer l'espace scolaire, la dernière tranche de

pose de stores dans les classes sera terminée, le dortoir de la maternelle et la nouvelle salle de bibliothèque seront repeints, une partie de la cour de l'école primaire sera refaite avec un revêtement mieux adapté.

Le personnel d'entretien

aura aussi remis toutes les classes en état avec un grand nettoyage d'été, je tiens à les en remercier tous.

Je tiens aussi à remercier les enseignants de notre commune et tous les partenaires essentiels de la vie de l'enfant pour leur travail et investissement dont ils font preuve tout au long de l'année pour que les enfants puissent vivre au mieux leurs premières années d'école.

La rentrée verra aussi des changements Mme Danièle Cislagui directrice de l'école primaire nous quitte et est remplacée par une nouvelle directrice Mme Christelle Titeux. L'école maternelle verra l'ouverture d'une classe supplémentaire qui permettra de soulager les classes aux effectifs très importants, avec une réorganisation des classes. En effet cette année les deux classes de CP vont rejoindre l'école Marie Curie, et les deux classes de RASED seront

désormais au 144 à côté d'une classe de maternelle.

Je tiens à rappeler que la Ville participe aussi financièrement au fonctionnement des écoles, 35800 € c'est la somme que la municipalité de Vaux dépense cette année dans le fonctionnement de l'école pour 183 élèves en maternelle et 259 élèves en primaire.

Cette somme permet d'approvisionner les classes en ca-

hiers, crayons, livres de bibliothèques, manuels scolaires et pédagogiques...

mais aussi en fournitures pour les arts plastiques, la musique, l'éducation physique et sportive, cela représente une dotation de 42,50 € par élève en primaire et 37,70 € par élève

en maternelle.

Cette année l'école maternelle sera dotée d'un tableau numérique interactif.

La municipalité participe aussi financièrement en grande partie aux sorties scolaires, spectacles de Noël ainsi qu'à l'achat des jouets de Noël pour les enfants de maternelle pour un coût de 19 € par enfant.

J'espère encore que cette rentrée sera pour tous un moment privilégié plein de bonnes résolutions pour nos enfants.

Bonne rentrée à toutes et tous.



Corinne Robin, adjointe au maire aux Affaires scolaires et para scolaires

Calendrier des vacances scolaires 2009 / 2010

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
TOUSSAINT	du samedi 24 octobre au jeudi 5 novembre 2009		
NOËL	du samedi 19 décembre 2009 au lundi 4 janvier 2010		
HIVER	du samedi 13 février au lundi 1 ^{er} mars 2010	du samedi 6 février au lundi 22 février 2010	du samedi 20 février au lundi 8 mars 2010
PRINTEMPS	du samedi 10 avril au lundi 26 avril 2010	du samedi 3 avril au lundi 19 avril 2010	du samedi 17 avril au lundi 3 mai 2010
ÉTÉ	jeudi 2 juillet 2010		

École primaire

Tél. 01 34 74 00 19

Directrice madame Titeux.

Temps scolaire : 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30.

Entrée de l'école par le parc de la Martinière.



École maternelle

Tél. 01 34 74 25 77

Directrice Mme Poidevin.

Enfants nés en 2004, 2005, 2006.

Temps scolaire : 8 h 30 à 11 h 20 et 13 h 20 à 16 h 30.

Nous rappelons que les heures de sortie (de 11 h 20 et de 16 h 30) doivent être rigoureusement respectées. Les enfants qui n'auraient pas été repris à ces heures seront dirigés vers la garderie municipale aux frais des familles.



Restauration scolaire

RÈGLEMENT CONCERNANT L'INSCRIPTION ET LE PAIEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Inscription obligatoire

Les inscriptions pour le restaurant scolaire ont lieu en Mairie au service scolaire. Sans cette inscription votre enfant ne pourra être accueilli au delà d'une journée. Une fiche d'inscription vous sera remise ainsi que le règlement de restauration que vous devrez signer.

Modalités d'inscription

Nous vous demandons d'indiquer obligatoirement le rythme de fréquentation de votre (vos) enfant(s) au moyen de la fiche d'inscription.

Ce rythme de fréquentation sera validé pour l'année scolaire. En cas de changement, veuillez prévenir par écrit le service scolaire, en début de mois afin que nous puissions faire la régularisation.

Absence

Sans autorisation écrite de votre part votre enfant devra rester au restaurant scolaire. Les repas non consommés sont déduits de la facture sous réserve des dispositions ci dessous :

- 1) Toute absence prévue doit être formulée par écrit au minimum 48 h à l'avance, auprès du service scolaire de la Mairie.
- 2) Toute absence non justifiée ou justifiée hors délai (moins de 48 h avant) entraînera une facturation du repas non consommé par les convives inscrits
- 3) Toute absence pour maladie est à justifier par un certificat médical à fournir au service scolaire. Le repas non consommé le premier jour d'absence sera facturé (jour de carence).

Repas occasionnels

Pour le repas occasionnel, transmettre à l'école le jeudi précédent pour le repas de la semaine suivante. Les repas occasionnels ne pourront pas excéder 4 par mois (1 par semaine) et auront une tarification spécifique.

Tarification

Le prix du repas est soumis au quotient familial. Pour bénéficier du barème lié au quotient familial, la présentation de la feuille d'imposition sur le revenu de l'année précédente est obligatoire et l'adresse du domicile doit être à Vaux-sur-Seine.

Le règlement se fait à terme échu en fonction des jours donnés lors de l'inscription. Le règlement doit parvenir à notre service scolaire avant la date limite de paiement indiquée sur la facture. A défaut de règlement, une procédure de recouvrement par la trésorerie sera engagée.

Pour les nouveaux élèves de maternelle et de primaire

Une préinscription de l'enfant à la mairie est indispensable avant l'inscription à l'école. L'attestation de la mairie devra être présentée à la direction de l'école. Nous vous prions de vous munir du livret de famille, du carnet de vaccinations de l'enfant, du livret scolaire (pour l'école primaire) et d'un certificat de radiation si l'enfant fréquentait une autre école.

La liste de répartition des élèves par classe sera affichée le jour de la rentrée.

Pour tous les élèves

Les livres et certaines fournitures d'enseignement sont pris en charge par le budget communal.

Tarifs journaliers du restaurant scolaire Année 2009 / 2010

Quotient Familial	Élémentaire	Maternelle
+ 13 500 €	3,85 €	3,85 €
11 500 à 13 500 €	3,70 €	3,70 €
8 001 à 11 500 €	3,55 €	3,55 €
6 001 à 8 000 €	3,30 €	3,30 €
4 001 à 6 000	2,90 €	2,90 €
0 à 4 000 €	2,40 €	2,40 €

Tarif exceptionnel 4,70 €

Extérieur (enfants et adultes) 5,00 €

Inscriptions

Les inscriptions pour le restaurant scolaire ont lieu en mairie.

Important

- * Il est indispensable de remplir la fiche d'inscription au restaurant pour que l'enfant puisse déjeuner.
- * Les familles en difficulté financière peuvent s'adresser au centre communal d'action sociale (CCAS) à la mairie.
- * Pour les déjeuners occasionnels : transmettre à l'école, le jeudi précédent, les jours de repas de la semaine suivante.

Quotient familial

Pour bénéficier du barème lié au quotient familial, la présentation de la feuille d'imposition sur le revenu 2007 est indispensable et l'adresse du domicile doit être à Vaux-sur-Seine. Le quotient familial est égal au revenu brut global divisé par le nombre de parts.

Exemple : Un couple ayant deux enfants en primaire et un revenu global de 12 000 € (après abattement) aura un quotient familial de 12 000 € divisé par 3 parts = 4 000 € d'où un prix du repas de 2,40 €.

L'accueil périscolaire (APS)

Une garderie, réservée aux enfants scolarisés à Vaux, fonctionnera dès le jour de la rentrée le jeudi 3 septembre 2009 au Centre de loisirs.

Tarifs et horaires journaliers de l'Accueil Périscolaire

	Horaires	Durée	Tarifs	Extérieurs
Matin & post 1	7 h - 8 h 30 & 16 h 30 - 18 h	3 h	3,85 €	5,70 €
Matin	7 h - 8 h 30	1 h 30	2,15 €	2,70 €
Post 1 (goûter compris)	16 h 30 - 18 h	1 h 30	2,50 €	3,50 €
Post 2 & Retour étude	18 h - 19 h 30	1 h 30	1,75 €	2,55 €

Horaires et Inscriptions, année 2009 / 2010

Le matin de 7 h à 8 h 30, le soir de 16 h 30 à 19 h 30. Les familles intéressées pourront inscrire leurs enfants sur place, le jour de la rentrée.

Elles devront impérativement remplir les formalités administratives avant de laisser leurs enfants.

Le centre de loisirs UFCV accueille petits et grands vauchois (de 3 à 12 ans) du lundi au vendredi, de septembre à août et de 7 h à 19 h 30 pour activités manuelles, jeux extérieurs, grands jeux, expression corporelle, sorties, séjour, grandes manifestations....

Vous pouvez d'ores et déjà retirer les bulletins d'inscription 2009-2010 pour les mercredis, l'APS (accueil périscolaire/garderie) et les vacances scolaires au centre de loisirs aux heures d'ouverture.

Pour plus de renseignements, contacter Laetitia au 01 30 91 45 52.

Bonne rentrée à tous. L'équipe du centre de loisirs

Avant l'éclipse solaire, au centre de loisirs

Les mystères de Pékin : C'est le titre de la comédie musicale que notre troupe des Stars Flowers, maintenant célèbre, vous a présenté cette année à l'espace Marcelle Cuche fraîchement inauguré. C'est par la résolution des énigmes, grâce au mini dictionnaire qui a été remis aux spectateurs à l'entrée, qu'il fallait trouver où se cachaient les voleurs des trésors chinois. Furent présentés les tableaux du dojo, du palais de Jade, du marché et du restaurant chinois, du port de Pékin, du lavoir, du salon de beauté et du temple du soleil rythmés de sketches et chorégraphies en tout genre pour aider le public à démasquer les 5 compères cambrieurs.

Plus encore que les 5 années précédentes, les 60 enfants de l'interclasse se sont investis pour que la représentation du samedi 20 juin soit un succès. Tout le monde s'est mis à l'œuvre, que ce soit dans l'écriture des dialogues, l'élaboration des chorégraphies ou la construction des décors, costumes et accessoires.

Les anciens de la troupe ont su se surpasser puisque les 250 sièges installés l'après-midi ont été pris d'assaut....

Laetitia

Tarifs du Centre de loisirs (repas compris)

Quotient familial	Par journée Par enfant	Par 1/2 journée Par enfant
plus de 10 000 €	12,75 €	9,85 €
6 001 à 12 000 €	12,35 €	9,50 €
7 001 à 8 000 €	11,85 €	9,00 €
6 001 à 7 000 €	11,20 €	8,60 €
5 001 à 6 000 €	10,60 €	8,10 €
4 001 à 5 000 €	9,85 €	7,65 €
3 001 à 4 000 €	9,10 €	7,10 €
0 à 3 000 €	8,45 €	6,50 €

Par journée : Extérieur = 25,50 €

Par 1/2 journée : Extérieur = 13,80 €

Garderie : 3,10 €

Une baisse de tarif de 5% sera applicable à partir du deuxième enfant d'une même famille.

**Règlement obligatoire par courrier,
au Centre de loisirs de Vaux, 87 rue du Général-de-Gaulle**

Cartes de transports scolaires

Pour obtenir le dossier à remplir contactez,
01 39 79 97 97.

CARTE CSO 2009/2010

Collège Les Châtelaines à Triel

Pour obtenir le dossier à remplir contactez,
01 30 90 43 00.

CARTE VÉOLIA (CONNEX)

CES de Meulan, Lycée et CES des Mureaux,

Le prix de la carte de transport (Optile ou Imagin'R), pour l'année scolaire 2009/2010, a été fixé par Véolia

Les imprimés de demande de carte de transport Optile et Imagin'R sont à la disposition des familles à Véolia. Ils devront être remplis par les parents, visés par la direction de l'établissement scolaire et adressés obligatoirement à Véolia, 4 à 6 rue de la Chamoiserie, 78920 Écqueville. L'imprimé devra être envoyé avec une photo d'identité, une enveloppe timbrée à l'adresse des parents (pour le retour de la carte).

La somme concernant le transport pour Meulan ou Les Mureaux doit être envoyée par chèque bancaire ou postal ou mandat poste établi à l'ordre de la Véolia, qui retournera aux familles, par la poste, la carte de transport de leur enfant.

Tarifs de la carte OPTILE

(frais de dossiers 12 € compris)

2 sections : 113,20 €

3 sections : 149,10 €

Tarif de la carte IMAGINE"R"

(frais de dossiers 8 € compris)

Zones de carte orange 5 / 6 : 151,90 €

Participation communale

Nous continuerons notre participation financière d'aide aux transports scolaires pour les établissements publics du secondaire (Henri IV à Meulan et François Villon au Mureaux), cette participation est versée directement au transporteur.

Le Conseil Général des Yvelines continue également sa participation au financement de la Carte scolaire Imagin'R".

Lycée et École Notre-Dame à Verneuil

Le transport sera assuré par Les Cars Lacroix, 55, chaussée Jules-César, 95250 Beauchamp. Tél : 01 30 40 56 56.

Les enfants scolarisés à Verneuil seront pris en charge, comme les années précédentes, par les transporteurs aux arrêts habituels.

Demander le dossier auprès des Transports Lacroix.

Le tarif 2009 / 2010 sera communiqué à l'inscription, frais de dossier compris.

ALLER ligne 311 Connex (en période scolaire)

Du lundi au vendredi

VAUX-SUR-SEINE	Lion Vert	7 h 50	9 h 03
	Le Temple	7 h 52	8 h 48
	Mairie	7 h 55	8 h 44
	Les Champeaux	7 h 57	8 h 43
	Cherbourg	7 h 58	8 h 42
	Gare SNCF	8 h 04	9 h 06
	Cimetière	8 h 05	9 h 07
MEULAN	Collège Henri IV	8 h 20	9 h 17

ALLER ligne 312 Connex (en période scolaire)

Du lundi au vendredi

VAUX-SUR-SEINE	Lion Vert	7 h 40	8 h 40
	Le Temple	7 h 41	8 h 41
	Mairie	7 h 42	8 h 42
	Les Champeaux	7 h 44	8 h 44
LES MUREAUX	Lycée Vaucanson	8 h 13	9 h 09
	Lycée F. Villon	8 h 20	9 h 16

ALLER ligne 313 Connex (en période scolaire)

Du lundi au vendredi

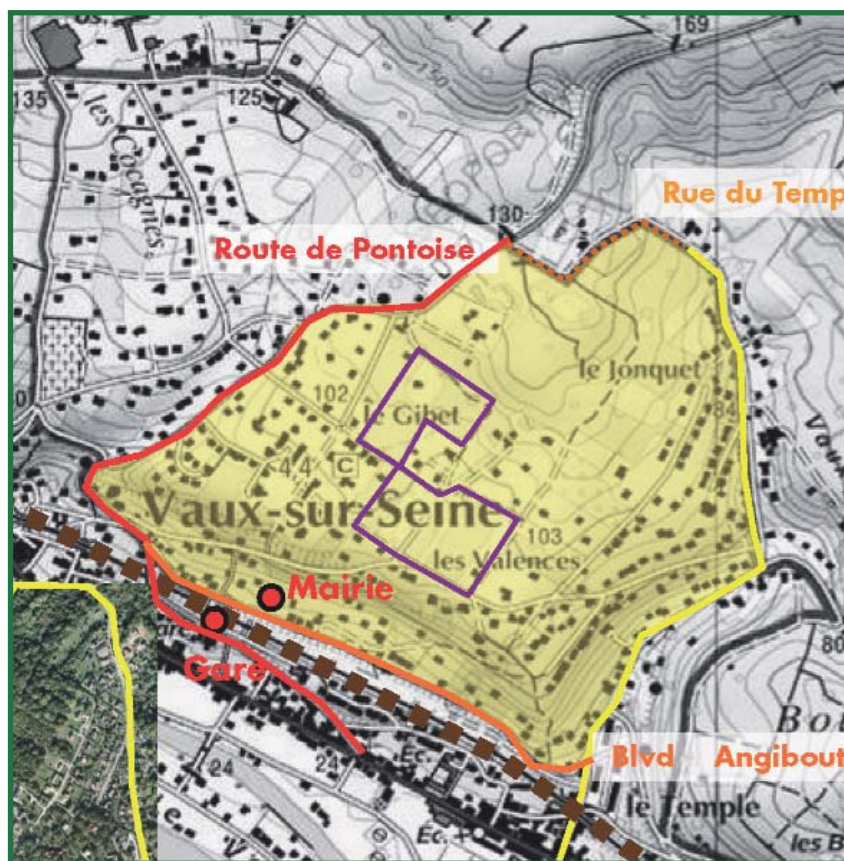
VAUX-SUR-SEINE	Gare	7 h 41	8 h 41
	Cimetière	7 h 42	8 h 42
	Lavoir	7 h 43	8 h 43
LES MUREAUX	Lycée Vaucanson	8 h 17	9 h 17
	Lycée Villon	8 h 24	9 h 24

TELEPHONES UTILES

Transports CSO
Meulan / Vaux / Triel / Poissy : 01 39 70 26 70
Les Cars Lacroix
01 30 40 56 56

CES de Meulan: 01 30 99 90 50
CES Jules-Verne, Les Mureaux : 01 34 74 19 45
LEP Les Mureaux: 01 34 74 11 82
Lycée François-Villon, Les Mureaux : 01 30 99 20 01

Le site "des Marronniers" bordé au sud par la rue Auguste Dolnet, à l'ouest par le chemin des Jeunes Plantes, au nord par les chemins des Plâtrières et à l'est par le chemin des Lilas, s'étend sur une surface de 6.5 hectares.



PROJET D'AMÉNAGEMENT du secteur "des Marronniers"

Jean-Claude Bréard,
adjoint au maire à l'Urbanisme, Environnement et Cadre de vie



8

Une partie de ces terrains situés en emplacement réservé depuis les années 1970, en prévision de la construction d'équipements sportifs, d'écoles maternelle et primaire (ces dernières construites dans les années 1990 en centre ville), d'un collège (depuis transféré sur Gaillon), a été libéré en 2005 avec l'adoption du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La levée de ces emplacements réservés ne permet toutefois pas aux propriétaires de vendre leur bien en terrain à bâtir. En effet, beaucoup de parcelles sont en bandes (entre 5 et 10 mètres de large pour 130 mètres de longueur) et doivent être accolées à d'autres pour devenir terrains

constructibles.

Par ailleurs, de par leur situation géographique, la mise en place d'aménagements et de réseaux s'avère nécessaire : accès routier, eau, électricité, assainissement.

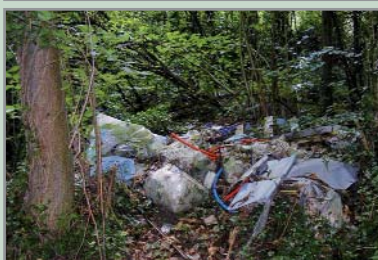
En juillet 2007, la municipalité signe une convention avec l'Etablissement Public Foncier des Yvelines (EPFY) afin d'assurer le portage foncier des terrains, c'est-à-dire acheter pour le compte de la commune en concrétisant rapidement l'acquisition des terrains auprès des propriétaires. A ce jour, plus de 60 % des terrains sont acquis ou sous promesse de vente.

Pour réfléchir à un aménagement harmo-

nieux du territoire, urbain et paysager, la commune a confié au cabinet « Expertise Urbaine », spécialisé dans les problématiques d'aménagements urbains et périurbains, l'étude d'un schéma de circulation compte tenu des difficultés d'accès au site ainsi qu'une expertise habitat.

L'objectif est ici d'intégrer au mieux ces nouvelles habitations de ce site boisé et vert, de privilégier une densité urbaine faible et d'harmoniser ce nouveau quartier avec les habitations actuelles.

Lorsque le projet prendra forme, nous inviterons les Vauxois à venir le découvrir lors d'une présentation publique à l'espace Marcelle Cuche.



Promenade sous le soleil de juillet à Vaux

Ne traitons pas l'espace public comme une poubelle.

STOP ! En 2008, dix tonnes de déchets sauvages ont été enlevés.

Pour rappel : les déchets verts sont enlevés avec les ordures ménagères, le mardi et le samedi.

Pour l'année 2010, la commune étudie le projet de mettre à disposition aux particuliers des sacs pour déchets verts. Les Vauxois (particuliers et non entreprises) en retirant en mairie un bon d'enlèvement peuvent déposer chaque mois 500 kgs à la déchetterie de triel.

**RESPECTER L'ENVIRONNEMENT
C'EST L'AFFAIRE DE CHACUN.**



Une charte paysagère, **POURQUOI ?**

Le paysage est le témoin de l'évolution d'un territoire, il est naturellement au cœur des préoccupations des Vauxois.

Le Parc Naturel Régional de Vexin Français (PNR) propose aux communes de procéder à la réalisation d'une charte paysagère avant toute révision de PLU (plan local d'urbanisme), cette révision est prévue pour 2010.

Les chartes paysagères communales sont des documents d'analyse et de prospective qui prennent en compte les enjeux du territoire. Elles présentent un inventaire du patrimoine paysager et proposent un programme d'actions propres à le valoriser.

Ce sont des outils efficaces de planification et de gestion de l'espace, permettant de définir une démarche cohérente d'aménagement et de valorisation du territoire communal.

La réalisation d'une charte paysagère est confiée à un bureau d'études composé d'un paysagiste et d'un architecte assistés d'un urbaniste et d'un écologue. Ils s'appuient sur les acteurs de la vie locale, élus et habitants dont ils intègrent les attentes et les projets. Cette étude est prise financièrement en charge par le PNR. La commune s'est engagée dans cette réalisation.

Nous vous sollicitons par le biais d'un questionnaire (joint dans ce magazine et à nous retourner avant le 30 septembre) afin de participer à la reconnaissance des paysages de notre commune.

Les éléments transmis viendront enrichir l'analyse du territoire réalisée par l'agence de paysage "Atelier Traverses" chargée de cette étude.

Je vous remercie de votre collaboration.

Jean-Claude Bréard

La taxe de l'oncle T.E.O.M.

Vous avez dit T.E.O.M ?

On désigne sous cet acronyme la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Cette taxe payée avec les impôts fonciers contribue à financer l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers.

Dans notre société productrice de déchets très divers, parfois difficiles à éliminer, chacun d'entre nous peut agir afin de limiter le coût de ces déchets.

Ainsi, pour le SIVaTRU qui gère la collecte et le traitement des déchets de notre Commune.

Le contribuable (nous tous) finance environ un peu moins de 78% du coût global de gestion des déchets, tout type de déchet confondu, via la T.E.O.M.

Ensuite, 10% de ce coût sont financés par la vente des déchets recyclables.

C'est à ce niveau que nous pouvons tous agir : les recettes liées à la vente des déchets recyclables dépendent de la qualité du tri.

Enfin, les 10% restants sont financés par des recettes diverses.

Les 30% restants sont en partie apportés grâce à la qualité du tri.

Alors, comment agir sur ces coûts ? C'est l'addition des efforts de chacun qui porte ses fruits :

Un meilleur tri signifie :

- moins d'ordures ménagères à traiter
- moins d'erreurs de tri à incinérer des ordures ménagères plus faciles à traiter :
- moins de coûts d'incinération
- une collecte sélective des cartons, papiers, de certains plastiques, des différents métaux, qui permet de valoriser ces produits en les recyclant et ainsi, d'obtenir des recettes issues de la vente de ces matériaux
- une contribution plus importante d'Eco Emballages

Vous voulez savoir ce que deviennent les produits du tri sélectif de Vaux sur Seine? Comment mieux trier?

Allez visiter le site :

<http://www.sivatruf.fr/>

Il est à noter qu'au sein du SIVaTRU, la performance de tri de chaque commune est reconnue et valorisée :

meilleur tri = moindre coût pour les habitants de la commune

Une étude importante sur la gestion des déchets, mandatée par le SIVaTRU, se termine, et devrait amener pour les Vauxois des améliorations concrètes : fourniture de bacs à ordures ménagères, implantation de bornes d'apport volontaires.

Ces deux propositions ont toujours le même objectif : améliorer la qualité du tri et la qualité du service de collecte et de traitement des déchets ménagers.

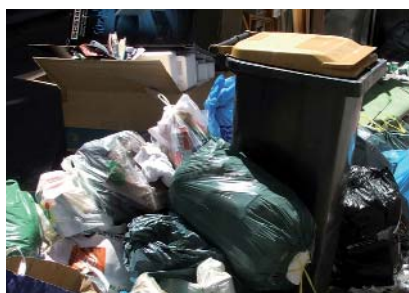
Tous ces points sont essentiellement économiques.

Pour chacun d'entre nous, l'enjeu est aussi bien sûr le Développement Durable : nous permettre de nous développer sans compromettre tout en permettant à nos enfants et petits enfants d'avoir les mêmes possibilités de développement pour nos enfants et petits enfants.

L'enjeu est de taille, mais en agissant individuellement et collectivement,...

On peut le faire !.

Jean-Pierre Couteleau
Vice-président du SIVaTRU



Nouveau visuel du SIVaTRU

De nouveaux outils pour mieux vous accompagner dans le tri des déchets !

Le SIVaTRU, désireux de répondre aux attentes de ses habitants en matière d'informations et d'outils sur le tri des déchets, a réalisé de nouveaux supports pédagogiques apportant une aide au quotidien vis-à-vis du geste de tri :

- un guide pratique des déchets, expliquant de façon détaillée les consignes pour les différentes catégories de déchets,
- de nouveaux autocollants de consignes de tri à apposer sur les couvercles des bacs ainsi que des autocollants d'adressage des bacs,
- des affiches destinées aux résidents d'immeubles, qui permettront en un clin d'œil d'avoir connaissance des consignes de tri dans le local poubelles.

Ces différents outils adoptent la nouvelle identité visuelle du SIVaTRU, caractérisée par son nouveau logo.

L'ensemble des habitants des communes adhérentes au SIVaTRU recevra par courrier le guide pratique des déchets ainsi que les autocollants de consignes de tri au cours du dernier trimestre 2009.



Gérard Moneyron,
adjoint au maire aux Finances, à l'Emploi, et au Commerce - PME



*En 1996, la création d'un bureau Emploi Services, à Vaux-sur-Seine,
laissait entrevoir, aux demandeurs d'emploi,
la possibilité de trouver ou retrouver un travail rapidement.*

La réalité n'est pas tout à fait comme on le pense.

Pour trouver un emploi, il faut se motiver...

Cette recherche n'est pas toujours facile à faire seul(e) ou sans moyens .

*La structure Emploi Services municipale, maintenant sous compétence intercommunale,
vous aide à affiner vos recherches, vos démarches et votre motivation.*

LES SERVICES DU BUREAU DE L'EMPLOI



Pour les demandeurs d'emploi :

- Elaboration et rédaction de CV et lettres de motivation selon : les postes recherchés, les offres d'emploi, le parcours professionnel et personnel du demandeur d'emploi etc..
- Création et gestion d'espace emploi via les sites spécialisés, mise en ligne des CV.
- Traitement des offres d'emploi de la recherche à l'envoi de la candidature selon les différents moyens de communication.
- Aide au montage de dossiers divers en relation avec l'emploi : Pôle Emploi - CSU.
- Mise en relation avec les différents acteurs sociaux : CCAS, Assistantes Sociales. *,
- Recherche de formations.
- Mise en place de cours informatique gratuits en fonction des besoins, des niveaux.

- Suivi des demandeurs d'emploi en poste jusqu'à la signature d'un CDI ; en cas d'un contrat avec un nombre d'heures insuffisantes : Recherche d'heures complémentaires.
- Simulation d'entretien d'embauche.
- Réception des offres d'emploi et évaluation des besoins de la société.
- Organisation des entretiens.
- Recherche des contrats aidés pour faciliter l'embauche.
- Mise en ligne d'offres.

RÉSULTATS

Environ 2000 entretiens individuels représentant 550 personnes différentes.

Sur ces 550 personnes :

360 ont accédé à l'emploi dont 70 en CDI (20%). Deux cents personnes sont en CDD (55%) et 90 sont en emploi à domicile (25%). Cinquante ont engagé une formation qualifiante, et cinquante personnes sont toujours en recherche d'emploi.

EMPLOIS SERVICES

Edith Di Monda : 30, boulevard Thiers, 78250 Meulan
Tél : 01 30 99 06 07 - Courriel : edimonda@vexin-seine.fr

**le bureau de l'emploi
en quelques chiffres
depuis ces 5 dernières
années**

50
formations

200
CDD

70
CDI

2000
entretiens

550
PERSONNES

360
EMPLOIS

Marie, 42 ans, célibataire, 1 enfant, à la recherche d'un emploi suite à un licenciement économique

Hélène, 36 ans, 2 enfants, veut reprendre une activité professionnelle après un congé parental. Edith Di Monda, responsable du bureau de l'emploi

C'est autour d'un café que Edith Di Monda reçoit, Marie et Hélène (les prénoms ont été changés par souci d'anonymat), toutes deux volontaires et raves de pouvoir, à travers quelques questions, vous expliquer ce qu'est le Bureau de l'Emploi.

Pourquoi fréquentez vous le Bureau de l'Emploi ?

Hélène : Grâce à un accès Internet, il m'est facile de rechercher des offres d'emploi. Je prends régulièrement des rendez-vous pour le suivi de ma recherche. Répondre à une offre paraît simple, mais un CV cohérent, une lettre de motivation accrocheuse peut tout changer. Edith Di Monda intervient sur ce point.

Marie : Oui ! Elle sait également me convaincre de me positionner sur des postes qui me paraissent trop qualifiés ou même éloignés de mon profil. Cela permet d'étendre ma recherche, mais aussi en quelque sorte, d'être valorisée. Avec elle, rien n'est figé. Tout est une question de présentation, de motivation et d'envie, Beaucoup de compétences peuvent s'acquérir sur le tas, lorsque l'on possède déjà les notions. Si je suis convaincue d'être capable de,,, Je saurais convaincre un employeur. C'est aussi ce qui découle des simulations d'en-

La parole est à :

tretien faites au bureau de l'Emploi.

Quel est l'atout majeur du Bureau de l'Emploi ?

Hélène : Une seule conseillère qui vous met à l'aise et qui travaille dans la bonne humeur mais sérieusement. Elle fournit des réponses immédiates à des questions. Le fait de pouvoir faire relire ses candidatures avant de les envoyer rassure. Un contact permanent (téléphonique, mails sur place) avec Edith Di Monda motive énormément,

Marie : La motivation ! Etre sans cesse à deux

dans la réflexion et dans l'action rend la recherche plus facile et efficace,

Lorsque vous êtes motivée et sûre de vous, tout ou presque vous semble possible,

Que faudrait il améliorer pour rendre ce service à la personne plus performant ?

Hélène : Des rencontres comme celle-ci. Rencontrer d'autres demandeurs d'emploi. Partager notre expérience.

Marie : Une salle d'attente, dans le même but de croiser d'autres personnes, et peut-être même se donner des pistes ?

Edith Di Monda : Je comprends ce besoin. Une salle d'attente est en cours d'aménagement,

L'accès sera libre les lundis et mardis pour la consultation de documents spécialisés mais aussi l'accès à deux ordinateurs pour la rédaction de vos lettres de motivation, modifications de vos CV ou autres. En ce qui concerne les rencontres, je vais les programmer pour la rentrée de septembre.

rSa, une riche idée



Le revenu de Solidarité active entre en vigueur le 1^{er} juin en France métropolitaine.

Il garantit une augmentation des revenus et il complète les ressources de ceux qui tirent de leur travail des revenus limités.

Il remplace le revenu minimum d'insertion et l'allocation de parent isolé ; Le versement du rSa n'est pas limité dans le temps : la personne peut conserver le même montant de rSa tant que sa situation ne change pas.

Il est versé à des personnes qui travaillent déjà et dont les revenus sont limités. Son montant dépend à la fois de la situation familiale et des revenus du travail.

Il peut être soumis à l'obligation d'entreprendre des actions favorisant une meilleure insertion professionnelle et sociale. L'état et les départements s'associent pour mettre en place cette nouvelle prestation, dont le premier versement intervenait le 6 juillet 2009.

Le rSa est versé par les Caisses d'allocations familiales ou les Caisses de mutualité sociale agricole. Il concerne plus de 3 millions de ménages.

Il remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et certaines aides forfaitaires temporaires comme la prime de retour à l'emploi.

Il sert à :

- compléter les revenus du travail pour ceux qui en ont besoin
- encourager l'activité professionnelle.
- lutter contre l'exclusion.
- simplifier les minima sociaux.

Sur les 1,3 million de "RSAistes" 1,1 mil-

lion sont d'anciens titulaires du RMI et de l'API et environ cent quatre-vingt-cinq mille sont des "travailleurs modestes".

Les anciens allocataires du RMI percevront un montant identique (454 euros pour un célibataire).

Pour les actifs, le montant variera selon les ressources, la situation familiale et l'âge des enfants

A titre d'exemple, une personne seule avec un salaire de 1 000 euros, sans allocation logement, touchera un RSA de 74,63 euros.

Si le RSA ne supprime pas la pauvreté au travail, il en fait néanmoins reculer les frontières.

Avant le RSA, un couple monoactif sans enfant devait par exemple exercer un emploi rémunéré à 1,35 Smic horaire à plein temps pour dépasser le seuil de pauvreté ; avec le RSA, le salaire nécessaire est de 1,15 Smic horaire.

Ce sont ainsi environ 500.000 personnes qui franchiraient le seuil de pauvreté. Le RSA devrait réduire de 6 % le nombre de personnes pauvres.

Le Conseil général lance une nouvelle politique culturelle pour les Yvelines avec la création d'un Pass jeunes pour la culture, la mise en place d'opérations visant à rapprocher la culture du quotidien des Yvelinois et le renforcement du dispositif "Culture & Handicap", ainsi que des festivals et manifestations du Conseil Général gratuits (dont l'entrée au Musée Maurice Denis chaque premier dimanche du mois) et la première Balad'art (une belle promenade jalonnée d'œuvres d'arts dans les forêts départementales été 2009).

La culture se transmet, se partage...

Ana Monnier,
adjointe au maire aux Affaires Culturelles



Dans notre ville des travaux importants d'agrandissement de l'espace Marcelle Cuche ont été réalisés. Toutefois, des améliorations restent encore à faire pour accueillir dans de bonnes conditions des interprètes de toutes origines artistiques. Nous souhaitons également recevoir, prochainement, des peintres, sculpteurs et auteurs afin qu'ils puissent exprimer leurs talents.

Aujourd'hui, nous travaillons à l'amélioration de la sonorisation et de l'éclairage afin qu'il soit possible d'organiser un concert de musique classique, de chorale, de spectacles théâtraux sur la scène de cette salle au regard de la forte demande de nos concitoyens.

Le service culturel, animé par une équipe structurée et motivée, devra être prêt à conseiller et aider à mettre en place les nombreux projets présentés par les différentes associations, troupes, artistes... Nous nous engageons à étudier et à prendre rapidement des mesures pérennes qui permettront à chacun de participer activement à la vie culturelle de notre ville. C'est l'engagement et la volonté de la commission culturel car l'art joue un rôle important dans le développement humain et ce dès le plus jeune âge. Il favorise l'épanouissement personnel, l'esprit d'ouverture et l'insertion dans la société.

Merci à tous les participants et bénévoles pour leur aide précieuse qui font de ces moments des instants féériques, inoubliables vécus comme des moments de partage qui cimentent les liens collectifs.

NOS EVENEMENTS PASSÉS

Carnaval

Le bal costumé de cette année a eu lieu sous un soleil resplendissant, le défilé a parcouru les rues de Vaux entre confettis et rires, le bonhomme fabriqué par les enfants du centre de loisirs fut embrasé pour le plaisir de tous. Ensuite, les enfants ont pu danser quelques heures durant, tous ont pu repartir avec un gouter offert et de bons souvenirs...



Nettoyage de printemps

Événement éco-citoyen majeur, adultes et enfants ont ramassé les déchets jetés dans nos rues. « Les habitants se disciplineraient-ils ? peut-être car la récolte était moins importante que les années précédentes. L'éducation à la citoyenneté passe par la sensibilisation au respect de la propreté des rues : le nettoyage de printemps en est la preuve.



La chasse aux œufs et le jeu de Fort Boyard

Comme tous les ans, lors des vacances d'avril, les enfants ont pu participer à une animation étalée sur toute une journée. Le matin, pour les enfants de maternelle, une chasse aux œufs dans le parc de la Martinière et l'après midi pour les plus



grands, un jeu sur le thème du célèbre jeu "Fort Boyard" mené par les animateurs du centre UFCV avec des épreuves sportives et des énigmes à résoudre.

Brocante

Une vraie fourmilière humaine s'est donnée rendez vous le 1^{er} mai à Vaux sur seine ou les chineurs se sont retrouvés par un temps propice à la flânerie.



Sans oublier les bénévoles très actifs à

la buvette et à la préparation des saucisses frites du déjeuner, avec un fabuleux record de 210 kg de frites écoulées dans la journée.

Fête de la musique et feu de la saint Jean

Notre ville possède une pépinière de talents qui ont su animer cette magnifique journée. Encore bravo aux enfants de la chorale portugaise dirigée par Mme Alexandre, à Julian qui possède un



énorme talent et que nous retrouverons un jour sur de plus grandes scènes. Tandis que les groupes musi-

caux NICKELKROME et ZYGREC ont su attirer les Vauxois vers la piste de danse. Sans oublier nos bénévoles, notre anima-

teur de choc et les services techniques qui ont permis que cette journée soit une réussite musicale et féérique avec le traditionnel feu de la saint Jean.

La reprise des séances cinéma

Cet été nous avons proposés 3 films pour enfants, lors de la première séance, plus de 130 personnes ont pu profiter de la projection dont le centre de loisirs Nouvel espace, nouveau concept, puisque nous envisageons de présenter des films plus "familiaux" et pourquoi pas le vendredi soir... Prochaine séance le 2 septembre.



Fête nationale

Magie, émerveillement ou étonnement se sont à nouveau donnés rendez-vous sur les bords de seine. Tous ont apprécié l'ambiance, le retour des moules-frites et le spectacle pyrotechnique qui a illuminé le ciel de notre ville. Événement majeur de la saison estivale. La soirée s'est prolongée tard dans la nuit et les derniers ont eu du mal à partir vers 1 h du matin.



Nouvelles Programmations 2009 / 2010

Journées du Patrimoine & innovation du Conseil Enfants

A la demande du Conseil Enfants 2009, une zone spéciale *Enfants* sera réservée aux enfants de 7 à 17 ans lors de la foire à tout du dimanche 20 septembre 2009. Le droit de location (limité à un mètre par personne) est de 1 € le mètre de façade.

La somme récoltée sera reversée au Téléthon, vos dons seront acceptés.

Si vous êtes intéressé, demandez une feuille d'inscription aux enfants du CME (Anthéa, Coline, Mathilde, Alexandre et Alexis) ou allez en chercher une en Mairie. Les inscriptions se feront uniquement en Mairie pendant les permanences, aucune inscription ne sera prise par téléphone, ni par courrier.

La clôture des réservations est fixée au samedi 12 septembre 2009 à 12 heures.

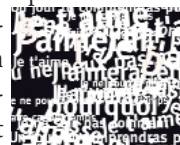
Halloween

Samedi 31 octobre, spectacle pour enfants à partir de 14h à l'espace Marcelle Cuche.



Libérer les mots et les images

En Novembre 2009, en partenariat avec la bibliothèque Municipale, organisation d'une exposition alliant artistes Vauxois et écriture, sans oublier notre traditionnelle "dictée" le samedi 14 novembre.



Fête du beaujolais nouveau:

Renouant avec notre traditionnel repas dansant la soirée Karaoke-Beaujolais nouveau est programmée à l'Espace M.Cuche le samedi 21 novembre 2009 à partir de 20 h 30. Dans cette ambiance festive les convives pourront dévoiler leurs talents de chanteurs et/ou danseurs.



Téléthon 2009 les 4 et 5 décembre

Sans un mouvement collectif fort, les maladies rares ne pourraient sortir de l'impasse. Vaux souhaite cette année se lancer dans cet élan de générosité, qui donne la force pour suivre le combat et de relever les défis les plus ambitieux. Mais cette action est l'affaire de tous alors n'hésitez pas à nous contacter (service culturel & animations).



Ville de Vaux-sur-Seine

Rechercher

La mairie

- Le conseil municipal
- Le conseil municipal des enfants
- Les services
- Démarches administratives et inscriptions
- Publications municipales
- Intercommunalité
- Agenda mairie

Accueil

Découvrir la ville

Vie pratique

Culture et loisirs

Accueil du site > La mairie

La mairie

Mairie de Vaux-sur-Seine
21, boulevard Angibout
78740 VAUX-SUR-SEINE
Tél : 01.30.99.91.50 / Fax 01.34.74.56.38
accueil@vauxsurseine.fr

Marie Christine Vandeville et son équipe vous accueillent aux horaires suivants :

Horaires d'ouverture de la Mairie

Jours d'ouverture	Horaires matin	Horaires après-midi
lundi		14h30 - 17h45
mardi	9h - 12h	14h30 - 17h45
mercredi	9h - 12h	14h30 - 17h45
jeudi		15h - 20h
vendredi	9h - 12h	14h30 - 17h45
samedi	9h-11h45	

Nouveau site internet

Les nouvelles technologies ont bouleversé nos modes de communication et Vaux sur Seine modernise son site internet. Cette nouvelle version plus innovante permet un accès plus facile, plus interactif des informations Vauxoise (documents administratifs, agendas, annuaires...). Mise en ligne programmée avant fin 2009.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE À VAUX

Notre village, comme chaque année, participe aux journées européennes du Patrimoine, dont le thème est, pour sa 26^e édition, "Un patrimoine accessible à tous".

Le samedi 19 septembre et le dimanche 20, trois de ses plus belles portes s'ouvriront : le château, l'église et le "Pavillon d'Artois".

• **Le château de Vaux** ouvrira son parc le dimanche 20 septembre de 15 h à 17 h.

• **L'église Saint-Pierre-ès-Liens** sera ouverte le samedi 19 et le dimanche 20 septembre entre 14 h 30 à 18 h 30.

Deux expositions vous y attendent cette année : l'une sur le thème de l'orgue ; l'autre sur l'évolution des images pieuses.

• **Le "Pavillon d'Artois"** ouvrira son parc et ses jardins à la française et à l'anglaise, le dimanche 20 septembre de 14 h 30 à 18 h 30.

7^E RONDE VAUXOISE



Le circuit

Comme chaque année, le départ se fera de Vaux-sur-Seine vers 9 h pour se diriger vers les villes de :

Evecquemont,
Gaillon,
Oinville : *pause café salle des Ormeteaux.*
Brueil,
Fontenay-St-père,
Vétheuil,



La Roche Guyon : *pause point de vue sur vallée de la Seine.*

Menucourt,
Chaussy
Villardeaux
Villers en Arthies

Aincourt,
Enfer,
Lainville
Montalet
Seraincourt,
Meulan
Vaux vers 13 h



Journée du Patrimoine de la communauté de communes Vexin-Seine.

Notre communauté de communes Vexin-Seine organise, le samedi 19 septembre, dans le cadre des journées du Patrimoine, une visite guidée à la découverte des patrimoines liés à l'eau.

Le circuit partira de Jambville : visite de la source de la Bernon ; passage devant la source de la Montcient ; visite du lavoir et du moulin de Bachambre à Oinville-sur-Montcient ; ballade le long du bief de la Montcient ; pique-nique ; embarquement à Meulan pour une croisière sur la Seine à la découverte de notre "intercommunalité fluviale" ; cocktail au château de Jambville puis concert dans l'église.

Vous trouverez tous les détails de cette journée dans le numéro 7 de *Vexin Seine Informations*.

Pour participer à cette journée découverte et à cette visite guidée gratuite, vous devez réserver vos places à partir du 1^{er} septembre 2009 auprès de la communauté de communes Vexin-Seine :

- par téléphone au : 01 30 99 06 07 ;

- par mail à : contact@vexin-seine.fr

en précisant vos noms, prénoms, adresse complète, ainsi que le nombre de places souhaitées.

Attention !

Le nombre de places est limité.

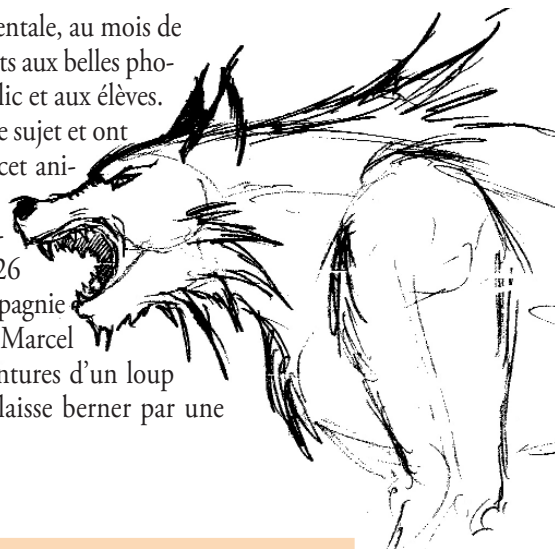


Exposition « Le Loup »

Prêtée par la bibliothèque départementale, au mois de mars : de nombreux documents, joints aux belles photographies, ont été présentés au public et aux élèves.

Les plus grands avaient travaillé sur le sujet et ont pu parfaire leurs connaissances sur cet animal de légende...

Trois classes maternelles ont participé à la séance de contes du jeudi 26 mars : Anne-Sophie Péron de la compagnie "La fleur qui rit" accompagnée de Marcel l'accordéoniste, a conté les mésaventures d'un loup féroce mais sans malignité qui se laisse bernier par une grand-mère ou une petite fille !



BIBLIOTHÈQUE DE LA MARTINIÈRE



Initiation Internet

Les ateliers ont débuté fin janvier sur le pôle Multimédia. Les bibliothécaires souhaitent proposer une aide aux adultes ayant quelques difficultés à se familiariser avec le net. Les participants apprécient beaucoup ces rendez-vous, l'écoute et les réponses précises de l'intervenant, la convivialité des lieux. L'animation reprend en septembre. Si vous êtes intéressés, contactez les bibliothécaires !



Tidom Tidame

Le samedi 4 Avril une animation pour les « tout-petits » a réuni parents et jeunes enfants autour d'Isabelle Gouzou et de ses instruments : violoncelle, xylophone. Pour le bonheur de tous, Isabelle a conté avec poésie et fantaisie ! Les enfants ont pu manipuler baguettes et archet pour leur plus grand plaisir.



La contée promenade,

Vendredi 5 Juin, Parc de La Martinière avec Luis Pinilla a été un très agréable moment de détente pour tous les participants. Luis a su capter l'attention de chacun en adaptant l'histoire locale : Saint Nicaise et le dragon, le tailleur et le médecin du village... La séance s'est terminée par la jolie légende de Philémon et Baucis. Les personnes présentes ont beaucoup apprécié !

Les bibliothécaires ont regretté le peu de participants.

**INSCRIPTION**

Pour emprunter des documents, il convient de s'inscrire : 7,50 € pour les adultes et 5 € pour les enfants (de 4 à 14 ans) vous seront demandés.

HORAIRES**Mardi**

10 h 30 - 12 h

14 h - 18 h

Mercredi

9 h - 12 h

14 h - 18 h

Vendredi

10 h 30 - 12 h

14 h - 18 h

Samedi

10 h 30 - 12 h 30

13 h 30 - 17 h

**N'HÉSITEZ PAS À ENTRER
DANS LA BIBLIOTHÈQUE.**

**L'ACCÈS ET LA CONSULTATION
SONT LIBRES ET OUVERTS
À TOUS !**

A NE PAS MANQUER

Vendredi 9 octobre à 20 h 30

Espace Marcelle Cuche

Le 9 octobre prochain
**"Monsieur Jean
et Madame Jeanne"**

Spectacle d'Hassan Tess et Amélie Vignaux, d'après les textes d'Alphonse Allais et Matei Visniec : du rire, de l'étonnement et beaucoup d'énergie !

Madame Jeanne, personnage truculent tour à tour charmeuse et naïve, drôle et inquiétante nous entraîne dans l'univers comique et absurde d'Alphonse Allais, tandis que Monsieur Jean interprète un personnage inhibé et étriqué sorti tout droit du monde dérangeant et réaliste du poète roumain Matei Visniec.

Un spectacle décalé et plein de rebondissements par des comédiens de grand talent !

Et bien sûr, le samedi 14 novembre, **Concours de dictée**, et le vendredi 20 novembre, en soirée, des lectures alléchantes pour les adultes.

Du 1^{er} au 19 décembre, **exposition sur le thème de la gourmandise**, un voyage à la



découverte des saveurs, des odeurs, des couleurs et des souvenirs d'enfance.

Le traditionnel concours de dictée

pour les adultes est un moment chaleureux et jubilatoire pour les passionnés de la langue et tous ceux qui aiment jongler avec les mots : bien sûr il y a des fautes et quelquefois beaucoup de fautes, mais c'est aussi un jeu et une fête et l'on a droit ce jour-là de jouer un vilain tour à l'orthographe et d'en rire ouvertement !

Venez nombreux et participez !

Joëlle Jeanroy

Responsable de la bibliothèque



Journée des associations

dimanche 13 septembre



Soif Compagnie

Soif compagnie est ravie d'avoir partagé une année de créativité avec les habitants de Vaux-Sur-Seine lors de ses ateliers de théâtre (enfants, ados, et adultes). Nous avons pu alors découvrir les talents et le plaisir de "jouer" de chacun, le 23 mai dernier au cours d'une soirée conviviale et pleine de sensibilité. C'est avec plaisir que la compagnie souhaite poursuivre le bel esprit de troupe qui s'est installé !

Cette recherche artistique s'inspire de deux sources principales :

l'École de Théâtre Jacques Lecoq (Paris) et SITI Company (New York).

Claire Astruc, Luigi Cerri, Chloé Latour, et Adèle Frantz (membres de la compagnie) souhaitent développer également leur travail de création dans le territoire des Yvelines, et espèrent vous le présenter prochainement. Avec humour et détermination, la compagnie cherche à créer grâce au théâtre un lieu de partage et de liberté.

Sous le Baobab, ateliers sur l'imaginaire

Cela fait 6 ans que « Le Baobab » accompagne les enfants (halte garderies, crèches, écoles, ateliers enfants-parents, ateliers enfants) et les invite à développer leur créativité dans une globalité.

Nous proposons aux enfants un voyage vers l'éveil dans le monde qui les entoure à travers des ateliers hebdomadaires. Ceux-ci répondent aux besoins et envies de découvertes et de curiosité de l'enfant à travers des activités d'éveil variées.

Au menu : Conte, Histoire, Art plastique, Expression corporelle, Eveil au Théâtre, Eveil aux Sciences, Eveil musical, ... Les thèmes des ateliers sont puisés directement dans ce qui rythme la vie des enfants : la Nature au fil des saisons, les Fêtes : Noël, Pâques, le Carnaval... les émotions, les peurs, les cauchemars, les 5 sens, les couleurs...

LES ATELIERS SUR L'IMAGINAIRE

Pour les tout-petits accompagnés, pour les enfants, dès 2 ans, "avant l'école" et pour les enfants, de 3 ans à 5 ans, "en maternelle".

Chaque atelier sur l'imaginaire se structure de la façon suivante :

- Un temps d'accueil, de paroles
- Un chant, une comptine
- Selon le thème du jour, plusieurs activités :
- Écoute d'une histoire, d'un conte
- Art plastique : connaissance de la matière avec laquelle l'enfant va travailler, manipulation d'éléments (pétrissage, malaxage, modelage, avec différents supports comme la pâte à modeler, le papier mâché, la terre, la glaise, la pâte à sel...), dessin, peinture, fabrication d'instruments de musique, de personnages.
- Expression corporelle : danse expressive, jeux de doigts, mimes....
- Eveil au Théâtre : expressions, espaces, sensations, émotions, jouer avec l'autre,...
- Découverte du panier magique : connaissance du monde, de la nature et des sciences.
- Éveil musical : explorer le monde de la musique grâce à la découverte d'instruments, d'objets sonores, écoute de musiques aux rythmes différents...
- Petit moment de partage, de convivialité et d'au revoir.

LES ATELIERS CONTE ET ARTS PLASTIQUES

Pour les enfants de 3 ans à 11 ans, pendant les vacances scolaires, l'association s'associe avec Sandrina, "Mosaïque et Petits Cailloux" pour vous proposer leurs ateliers.

A partir d'un conte, les enfants expriment leur créativité dans des réalisations en dessin, peinture, terre,... qu'ils ramènent chez eux.



**INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
ou venez nous retrouver
à la journée des associations
le 13 septembre à Vaux-sur-Seine
Association Sous Le Baobab
Tél : 01 30 99 24 90 & 06 58 09 95 87**



Pour les tout-petits "accompagnés"

Tous les vendredis de 10 h 00 à 11 h 00
Patouille, Comptines, Jeux, Eveil musical,
Eveil corporel, ...
Tarif : 210 € l'année (pour 30 ateliers).

Pour les enfants, dès 2 ans, "avant l'école"

Tous les mercredis de 9 h 30 à 10 h 30
Tous les samedis de 9 h 30 à 10 h 30
Tarif : 210 € l'année (pour 30 ateliers).

Pour les enfants, de 3 à 5 ans, "en maternelle"

Tous les mercredis de 11 h 00 à 12 h 00
Tous les samedis de 11 h 00 à 12 h 00
Tarif : 210 € l'année (pour 30 ateliers).



Mosaïque et petits cailloux

ATELIERS D'VEIL A L'ART

Eveil de l'enfant à l'Art et à ses techniques

Pour les enfants de 6 à 10 ans

Toute l'année scolaire sauf vacances.

- Les lundis de 17 h à 18 h 15.

Votre enfant aime dessiner, peindre, bricoler ?

Sandrina van Geel, artiste mosaïste et ancienne élève de l'Ecole des Arts Appliqués et des Métiers d'Art propose cet atelier pour aider votre enfant à développer sa créativité, pour stimuler son imagination et son autonomie, pour former son regard et son goût à l'art en lui faisant découvrir des artistes et des mouvements d'art, et pour lui permettre d'expérimenter différentes techniques : dessin, peinture, collages, papier mâché, modelage, mosaïque...

La pratique artistique répond au besoin de chacun de créer, d'échanger, d'apprendre, de toucher, de ressentir, de s'exprimer, de s'ouvrir au monde et de connaître d'autres modes d'expression. Elle stimule, sensibilise, développe les perceptions et la curiosité au monde qui nous entoure et valorise chaque enfant.

Site :

www.mosaïque-petitscailloux.com



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

A la journée des Associations
le dimanche 13 septembre
ou au 01 30 99 34 45



ATELIERS DES VACANCES

Conte et Arts Plastiques pendant les vacances scolaires.

Ecoute d'un conte, activité artistique, goûter

Les ateliers "Conte et Arts Plastiques", animés par Sandrina et Sophie depuis 5 ans, ont lieu pendant les vacances scolaires en coopération avec l'Association "Sous le Baobab".

A partir d'un thème qui sera décliné sur

les journées d'ateliers, les enfants en primaire passeront tout l'après-midi avec nous, les maternelles une matinée pour écouter un conte, et créer un objet, une mosaïque, un décor de fête, un collage ou une peinture.

Nous terminons par des jeux collectifs et un goûter convivial.

Écouter, apprendre, partager, regarder, découvrir, créer, et surtout, passer un bon moment...



ANNÉE SCOLAIRE 2009-2010

Vacances de la Toussaint

les 28, 29 et 30 octobre sur le thème d'Halloween

Vacances de Noël

les 21, 22, 23 et 24 décembre pour préparer Noël

Vacances d'Hiver

les 1^{er}, 2, 3 et 4 mars 2010

Vacances de Printemps

les 28, 29 et 30 avril 2010

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Association Mosaïque et Petits Cailloux

01 30 99 34 45

Association Sous le Baobab

01 30 99 24 90

ATELIER D'EXPRESSION ARTISTIQUE POUR LES ADOLESCENTS

Pour les jeunes à partir de 11 ans

toute l'année scolaire sauf vacances.
Les mardis de 17 h 45 à 19 h 15.

Se familiariser avec l'art, en favoriser l'approche en s'appuyant sur des créations d'artistes, permettre à chacun de s'exprimer par l'acquisition de techniques diverses.

Développer l'imagination, le sens de l'observation. Sensibiliser aux notions de forme, de couleur, de volume, de composition, d'espace ...

Ce nouvel atelier à Vaux-sur-Seine propose aux plus grands l'approche d'une technique artistique différente à chaque trimestre.

1^{er} trimestre : peinture et couleur.

Utiliser la magie de l'aquarelle et des pastels, se régaler avec la couleur, avec la peinture sur différents supports, création d'une toile, hommages à Kandinsky et à Picasso.

2^{ème} trimestre : mosaïque.

Création d'une mosaïque originale avec miroirs brisés, pâtes de verre, émaux et incrustations insolites. Travail sur le mélange des matières et des textures, l'harmonie des couleurs et la composition. Technique du jointoyage, technique de la pose indirecte sur kraft.

3^{ème} trimestre : volumes d'Afrique.

Modelages et créations en volume sur le thème de l'Afrique : création d'un grand masque en grillage et bandes plâtrées. Création d'objets, de volumes colorés. *"L'art est le ferment nécessaire qui conduit vers une réelle transformation de l'être humain et son développement, car parmi les multiples voies de la connaissance, la voie artistique est la plus douce, et certainement, la plus marquante et la plus durable."*

Kandinsky

Visitez notre site Internet :

www.mosaïquepetitscailloux.com

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

A la journée des Associations
le dimanche 13 septembre
et au 01 30 99 34 45



ATELIER DE MOSAÏQUE POUR ADULTES

- Les lundis matins de 8 h 45 à 11 h 15
- Les mercredis soirs de 20 h à 22 h 30.

Quel plaisir de créer soi-même ! Avec très peu d'outils, quelques tesselles et une once de patience, chacun réalisera des objets dont il sera fier !

Voici un art millénaire que vous découvrirez au travers de réalisations aussi diverses qu'originales. Pas à pas, vous vous laisserez guider pour apprendre les techniques de base qui vous permettront de créer un nouveau décor pour votre intérieur. Vous pourrez vous offrir une entrée baroque, un décor de table ethnique, une salle de bains aux couleurs de la mer, égayer un pas de porte ou un rebord de fenêtre avec des pâtes de verre aux couleurs chatoyantes, transformer un vieux meuble ou créer votre numéro de maison en Emaux de Briare...

Si vous souhaitez découvrir et vous ini-



tier aux multiples techniques de la mosaïque, nos cours s'adressent à des personnes de tous les niveaux - initiation ou perfectionnement.

- Apprentissage de la casse avec les différentes pinces pour la mosaïque
 - Réalisation des joints de couleur
 - Familiarisation avec les différents matériaux : Emaux de Briare, pâtes de verre, carrelage, miroir, galets, pierres naturelles, smalts...
 - Découpe du verre et du miroir avec une pointe diamant
 - Technique de la pose sur filet
 - Travail sur des petits volumes
 - Réalisation d'une dalle de ciment pour le jardin (coffrage et coulage de la dalle)
 - Projets collectifs pour notre commune
- L'Art de la Mosaïque est accessible à tous, inutile de savoir dessiner !

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

A la journée des Associations
le dimanche 13 septembre
et au 01 30 99 34 45

ACCADRA, danse contemporaine

*L'association Accadra
(Académie de Danse et Rencontre des Arts)
a été créée en 1996 à Vaux-sur-Seine.
Son but est de développer la danse contemporaine
à travers l'enseignement, la création
et la rencontre avec d'autres disciplines artistiques.*



La danse contemporaine s'adresse à tous, hommes, femmes, enfants, en proposant une forme artistique ouverte dans laquelle les gestes ne sont pas codifiés une fois pour toutes mais peuvent se réinventer à chaque danse. L'apprentissage d'un vocabulaire technique de base s'accompagne d'un éveil de la créativité et de la recherche d'un langage personnel dans le mouvement.

Le corps est notre maison, nous ne pouvons pas vivre en dehors de lui. Le travail technique, tout en respectant la singularité de chaque corps, nous permet de l'assouplir, le tonifier, le recentrer, renforcer les appuis au sol, prendre conscience de la respiration, tout en diminuant les tensions excessives qui entravent la mobilité.

Le travail d'improvisation nous permet d'explorer les infinies possibilités du mouvement, jouer avec l'espace, contacter les autres, affiner les sensations, exprimer des émotions. Comment passer de l'usage du corps à la poétique du mouvement ?

Notre objectif n'est pas d'être dans la performance mais d'être dans le ressenti, c'est à l'intérieur que nous trouvons la matière des danses à venir.

Les cours sont animés par Marta Bentkowski, professeure diplômée d'État, danseuse, chorégraphe au sein de la compagnie "en quarantaine", enseignant également l'aïkido.

L'originalité de son approche du mouvement se fonde sur ce double parcours d'artiste contemporaine et d'artiste martiale.

Tout au long de l'année, nous organisons des stages pluridisciplinaires qui tissent des fils entre danse, aïkido et théâtre.

Pour tous renseignements :

contactez-nous au 01 30 99 11 09.

Les inscriptions restent ouvertes toute l'année et vous êtes les bienvenus pour un cours d'essai.

Depuis la saison 2008/2009, nous avons ouvert aussi une section à Juziers.



ADULTES DÉBUTANTS

vendredi 20 h 30 - 22 h

Espace M.C.

ADULTES AVANCÉS

samedi 9 h 30 - 11 h

Cosec

ENFANTS 3-5 ANS

mercredi 9 h 30 - 10 h 15

Espace M.C.

ENFANTS 6-8 ANS

mercredi 10 h 15 - 11 h 15

Espace M.C.

ENFANTS 8-10 ANS

mercredi 11 h 15 - 11 h 45

Espace M.C.

JEUNES 11-13 ANS

mardi 17 h 30 - 18 h 45

Espace M.C.

Vocalises



Après un spectacle sur le thème de la mer, présenté pendant 4 ans dans de nombreuses villes de la Région, les 65 choristes de VOCALISES, le célèbre groupe vocal de Vaux-sur-seine, reprendront le chemin des écoliers afin de travailler à l'élaboration de leur nouveau spectacle sur le thème de Paris et les grandes villes du Monde. En plus des nombreux chants à apprendre et à interpréter comme les valse de Vienne, Paris ville de lumière, Pigalle, Nathalie, Amsterdam et bien sûr d'autres, les choristes se réuniront par commissions afin de mettre en place les nouveaux décors et chorégraphies.

Ainsi tous les mardis soir de 20 h 30 à 22 h 30, sous la direction de Philippe Raiffaud, ils répéteront à la salle Marcelle-Cuche de Vaux-sur-Seine, afin de présenter un programme de qualité, tout à leur image.

Aussi, si le cœur vous en dit, soyez nombreux (nombreuses) à les rejoindre et à entrer dans leur grande famille de cœur (chœur).

Inscription et renseignement auprès de Monique Lemaitre, leur présidente, au 01 34 74 16 03

Fabienne

école de musique

Renseignements et Inscriptions à la journée des associations dimanche 13 septembre, ou par mail : centre_musical_vauxsurseine@yahoo.fr

Association des Anciens élèves des écoles de Vaux-sur-Seine

Aurez-vous envie de faire la fête avec nous. ????

En fin d'année et ce depuis plus de 12 ans maintenant nous vous invitons à venir nous rejoindre à l'espace Marcelle Cuche pour une belle soirée de chansons avec des artistes de qualité. Cette année ce sera le samedi 28 novembre à 21 heures avec le plaisir de retrouver une des plus belles voix de la chanson française : Nicole Rieu



Elle n'envahit pas nos écrans télévisuels certes mais, à chaque concert, le public passe un pur moment de poésie, d'émotion.

Premier succès en 1974 avec *Je suis*, puis la tournée avec Daniel Guichard et s'ensuivent des tubes comme *En courant*, *Ma maison au bord de l'eau*, *Et bonjour à toi l'artiste* pour nous représenter à l'Eurovision, et la goutte d'eau qui finit par faire déborder le verre un peu trop plein de show biz...

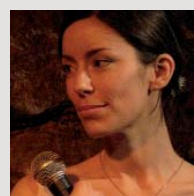
Nicole Rieu, à la voix d'or, est plus qu'une chanteuse, c'est un être plein d'amour qui veut le faire partager.... Venez écouter la douce, la cristalline et limpide voix de Nicole Rieu, vous n'en ressortirez pas indemne....

Et comme elle aime partager, elle ne sera pas seule sur scène.

Nicole invite ses amis. Ils viendront

faire des duos, interpréter leurs propres textes, faire la fête avec vous...

Madeline Caradec (la fille de Jean Michel Caradec), Fred Elian* un jeune auteur compositeur interprète, Thomas Boissy, notre voisin artiste de Courdimanche qui triomphe avec son nouvel album sur les scènes parisiennes, Jean Michel Grandjean qui



Madeline Caradec



Thomas Boissy



Fred Elian



Jean Michel Grandjean

viendra revisiter quelques vieilles chansons de cabaret....et encore des invités surprise.

Un beau plateau pour un prix d'entrée de 15 €.

Pour le C.A. de l'association
Joël Carpier

* Fred Elian un jeune auteur compositeur interprète que vous pourrez voir à la rentrée septembre sur France2 dans l'émission *N'oubliez pas les paroles* de Nagui.

N'HÉSITEZ PAS

À RÉSERVER VOS PLACES

dès le forum des associations,
ou par téléphone au 06 35 53 23 13
ou par mail danielmagnin@neuf.fr

Cercle de voile CVVX



Les régatiers du CVVX Champions de France 2008, **Champions de France 2009,** sur le plan d'eau d'Annecy, en HN série "B" Croiseur Léger.

Revenir à Annecy pour réaliser un doublé après la victoire de l'année dernière était un sacré challenge pour l'équipage du Cercle de la Voile de la ville de Vaux-sur-Seine.

Un peu moins de participants cette année, mais un niveau plus relevé.

Le vent faible et instable avec ses nombreuses rotations à rendu très technique le championnat.

Au terme de 4 manches très disputées, nos régatiers ont réussi à conserver leur titre de Champions de France HN dans la classe B.

29092 "Mustang" l'autre Bélouga IOR du Cercle de la Voile de Dennemont, qui était quatrième l'année passée, finira à la troisième place.

Une première, le podium est 100 % Yvelines (1 CVVX – 2 CVD – 3 CVD)

Le deuxième de l'année passée est seulement sixième.

**Si la voile vous tente,
n'hésitez pas à nous contacter :**

CERCLE DE LA VOILE DE VAUX-SUR-SEINE (C.V.V.X)

Rue du Port, 78740 Vaux-sur-Seine

Tel : 01.30.99.32.27

049° 00.051 N / 001° 58.268 E

Président du CVVX : J.Pottier

Correspondant pour le Club :

Y. Billard, tél : 01 30 99 06 26

Site internet : <http://asso.ffv.fr/cvvx/>



Sur le plan d'eau
d'Annecy



13641 « KAERU »
le First 210
prend l'avantage
sur 7597 « ESCULAPE »
le Bélouga IOR
de l'équipage de la ville
de Dennemont qui finira
deuxième.



13641 "KAERU"
en route pour le titre.

20 000 lieues sous Lemaire

Depuis septembre 2008, j'ai investi dans un Mini 6.50 pour pratiquer la course au large : une nouvelle approche de la voile que je qualifierai de « globale ». Le bateau est basé au pôle Course au Large de Lorient (base des sous-marins).

Le projet est prévu sur trois ans. Cette année 2009 me permet de prendre la mesure de ce voilier très technique et hyper puissant (environ 45m² de surface de voile au près et 105m² au portant, soit l'équivalent d'un voilier de 12 mètres de plusieurs tonnes sauf qu'un Mini mesure 6m50 pour un déplacement de moins d'une tonne).

La saison 2009 est axée autour de la découverte de l'univers du large en solitaire et en double (j'ai déjà fait une transat en équipage en 2000-2001) et verra ma participation à mes premières courses.

A la fin de cette saison, j'aurai certainement déjà parcouru environ 2 000 milles dont 1 200 en course.

L'objectif des saisons 2010 et 2011 est de participer à un maximum de courses avec des résultats qui devront être bons afin d'aborder la Transat 6.50 de 2011 dans les meilleures conditions (départ de La Rochelle en septembre 2011, arrivée au Brésil fin octobre après une escale d'une semaine à Madère). L'objectif est clairement affiché : un podium en catégorie "Séries".

Un projet Mini 6.50 est quelque chose de complètement unique. Vous vous doutez certainement des aspects psychologiques, physiques et techniques (météo et navigation) liés à une navigation en solitaire mais il y a encore plus que ça : il s'agit également de trouver des sponsors et de les mettre en valeur, de savoir communiquer, de gérer un budget, de réussir à conjuguer temps de préparation et périodes de navigation. Il s'agit de course au large en solitaire mais comme je le dis tout le temps : "Une course en solitaire ne se gagne jamais seul".

N'hésitez pas à suivre cette aventure et à y participer en écrivant vos commentaires sur le blog du projet : <http://jblemaire.typepad.fr>



LES SIX HEURES DE VAUX-SUR-SEINE

Dimanche 27 Septembre 2009

Des berges de la Seine, venez nombreux assister à la plus grande régates de la région parisienne, qui par tradition attire toujours les meilleurs de la spécialité.

Les régatiers franciliens n'hésiteront pas à faire le déplacement pour se confronter aux champions de France 2009 en HN série "B" Croiseur léger.

Le podium 100% Yvelines devrait se retrouver, les deux Bélouga IOR de la ville de Dennemont 2^e et 3^e au championnat de France sont attendus sur notre plan d'eau.

Rendez-vous au club pour le départ à 10 h et le retour vers 16 h.

Beaucoup de monde sur l'eau et si le soleil est au rendez-vous, de belles images en perspective.



Karaté do Shotokan

Souvent considérés et pratiqués en tant que technique guerrière, les arts martiaux étaient à leur origine tenus secrets.

Chaque école, chaque style conservait jalousement ses techniques les plus efficaces, qui n'étaient transmises que de maître à disciple. Outre les bienfaits physiques que vous apportera la pratique du karaté, vous irez aussi vers un épanouissement psychique et philosophique.

UNE PRATIQUE POUR TOUS.

Adapté à toutes et à tous, le karaté avec ses diverses dominantes offre aux pratiquants la possibilité de s'épanouir physiquement mais aussi d'adhérer à une "école de vie" chère aux arts martiaux. Les enfants y trouvent une pratique éducative et ludique qui leur permet de canaliser leur énergie et de construire leur confiance en eux. Concernant ce public, du matériel pédagogique leur est réservé.

Les sportifs peuvent s'exprimer au travers de nombreuses compétitions tout au long de la saison sportive.

Pour les féminines, bien être, self-défense, activité physique complète, confiance en soi sont parmi les bienfaits d'une pratique régulière.

L'accueil d'un public handicapé est possible avec un enseignement adapté dans les cours communs.

Les adhérents qui souhaitent aborder une pratique traditionnelle de notre art martial trouveront dans notre club une réponse à leur attente.

Les seniors sont de plus en plus nombreux à pratiquer le karaté ; ils trouveront eux aussi l'équilibre dans une pratique adaptée à leur capacité physique.

UN SPORT COMPLET EN TOUTE SECURITÉ

La pratique martiale est depuis longtemps considérée comme une excellente activité sportive, source de bonne santé. Les contre-indications sont peu nombreuses et le certificat médical obligatoire délivré par votre médecin en début de saison attestera de votre aptitude à la pratique.

L'attention de l'enseignement, le respect entre les pratiquants, des protections étudiées et des normes strictes d'hygiène et de sécurité dans la salle supprime quasiment tous les risques d'accidents.



Coupe de Triel.

Stage enfants des poussins à minimes. Ils ont été pris en charge toute la journée

- Le matin, cours encadrés par plusieurs professeurs.

- Le midi, repas pique-nique suivi d'un spectacle de magie.

- L'après midi les parents étaient conviés à assister à une rencontre combat par catégories.





Inter clubs du 20 mai 2009

Beaucoup de participants pour cette édition 12 clubs étaient représentés.

Ce type de rencontre permet de regrouper tous les grades : des ceintures blanches au grade assez avancé, ceinture noire 3e dan. Beaucoup de volontaires arbitres étaient également sollicités (je les en remercie).

Je profite pour remercier les anciens du club qui répondent toujours présents pour aider et donner de leur temps tout au long de l'année afin que les manifestations se passent bien.

- Certains compétiteurs étaient là pour préparer un grade supérieur.
- D'autres préparaient une compétition
- un qualifié pour les championnats de France était présent.

REPRISE DES COURS VENDREDI 11 SEPTEMBRE

inscriptions :

lundi 7 septembre aux heures de cours et le 13 septembre à la journée des associations, Espace Marcelle Cuche, Vaux-sur-Seine.

de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Reprise des cours, après l'inscription validée, vendredi 11 septembre.

Lieu des cours : gymnase de la gare, 14, avenue de la gare, Vaux-sur-Seine, 78740.

Jours :

lundi et vendredi.

Horaires:

pour les 6 / 10 ans : 17 h 30

pour les 11 / 14 ans : 18 h 30

pour les plus de 14 ans, adultes hommes et femmes de 19 h 30 à 21 h.

mercredi soir : compétitions, katas adultes et cours supplémentaires.

Possibilité d'assister à un cours.

Inscription en cours d'année possible.

LA PRATIQUE DE LA SELF DEFENSE.

Le karaté do, le karaté- jitsu répondent à la demande spécifique de la pratique de défense personnelle. L'étude de mouvements simples ou d'enchaînements techniques (étude des katas) permettra à chacune et à chacun de trouver la réponse adaptée en cas d'agression.

L'enseignement qui est parfaitement adapté au respect des lois régissant la légitime défense vous permettra dans le dojo d'aborder une pratique sécurisée et dans le respect de vos partenaires d'entraînement.



Stage à Vernouillet

L'ART MARTIAL

Souvent considérés et pratiqués en tant que technique guerrière, les arts martiaux étaient à leur origine tenus secrets. Chaque école, chaque style conservait jalousement ses techniques les plus efficaces qui n'étaient transmises que de maître à disciple. Comme beaucoup de disciplines, l'enseignement du karaté en tant que budo (voie de la protection) se concrétisa par l'adjonction du suffixe "do" qui exprimait ainsi qu'il n'était pas qu'une technique guerrière, mais aussi une voie d'épanouissement physique et spirituel. La pratique martial avec la maîtrise des gestes et de l'esprit est l'affaire de toute une vie durant laquelle le pratiquant se construit dans son art.

Dans la pratique du karaté do, vous retrouverez toutes les valeurs du budo symbolisé par le cheminement de l'homme qui recherche au travers de son entraînement, de sa pratique, un perfectionnement personnel, une amélioration qui lui est propre, allant vers la maîtrise de son corps, mais aussi, au-delà des tatamis, vers l'élévation de son esprit. Quel que soit l'âge que vous avez, c'est vers l'harmonie que vous allez en pratiquant le karaté.



Coupe de Triel

UNE PHILOSOPHIE, UN ART DE VIVRE

Outre les bienfaits physiques que vous apportera la pratique du karaté, vous irez aussi vers un épanouissement psychique et philosophique. La spécificité des arts martiaux est de vous permettre, si vous le souhaitez, d'aller au-delà de la simple activité sportive. La recherche d'intégration et d'adaptation sociale s'exprime au travers de son code moral qui prône le sens de l'honneur, la fidélité, la sincérité, le courage, la bonté, la bienveillance, la droiture, le respect, la modestie, le contrôle de soi.

Gérald Mercier

Professeur D. E 5e dan



École d'initiation omnisports

L'école d'initiation omnisports a été créée afin de faire un lien entre ce qui se fait en milieu scolaire et en association.

La structure fonctionne depuis maintenant 21 ans. Elle a été créée afin de faire un lien entre ce qui se fait en milieu scolaire et en association. Elle fonctionne chaque mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 sauf pendant les vacances scolaires. Deux séances sont dispensées : la première regroupe les enfants âgés de six à sept ans et demi environ et la seconde de huit ans à onze ans. Les enfants sont regroupés par âge mais aussi selon leurs aptitudes intellectuelles physiques et motrices de façon à ce que chaque élève progresse, prenne plaisir et évolue au sein du groupe.

Critère de base pour l'admission : être scolarisé en primaire.

Le grand objectif déontologique qui a été fixé dès le départ lors de la création fut le développement psychomoteur de l'enfant en veillant à utiliser le maximum de matériel pédagogique. Par ce biais, cette méthode propose un éventail d'activités variées : (La découverte des activités sportives) Une période de cinq années pourrait être l'idéal pour survoler un large panel. Plusieurs adhérents au cours de ces vingt et un ans ont pu vivre cette expérience.

En ce qui concerne les activités sportives, une



charte avec le Conseil Général a été établie afin qu'il y ait un équilibre harmonieux entre les différents cycles proposés.

A ce sujet, une différence apparaît sur les activités proposées

selon l'âge. L'apprentissage du groupe des 6/8 ans reste sur le registre de la découverte, d'approche des grandes lignes en donnant beaucoup d'intérêt à la socialisation. Pour les plus grands, les notions physiques, techniques et tactiques sont survolées afin de donner une vision plus précise des activités. Pour être concret, un enfant qui pourrait s'inscrire dans une association sportive après le passage à l'EIO pour pratiquer une activité précise, aurait les armes et la débrouillardise pour se lancer pleinement dans sa nouvelle passion.

Les activités qui sont au nombre de cinq ou six par an, sont programmées durant des cycles de cinq à huit séances selon les objectifs fixés.

Pour terminer, voici ce qui est proposé sur plusieurs années : Athlétisme, Handball, Gym au sol, Cirque, Volley, Badminton, Patins à roulettes, Rugby, Jeux traditionnels, karaté, vélo, Grs, Ultimate, Danse expression, tennis de table, Maniements d'engins, Basket etc...



Pour la première fois les enfants ont découvert cette activité Jeu de crosse québécoise. Quelques séances se sont déroulées dans la salle de sports et nous avons eu la possibilité de nous exercer sur le terrain de foot Maurice Dallemagne.



Le matériel utilisé est parfaitement adapté pour l'initiation au golf. Les enfants ont pu prendre conscience des bienfaits de la pratique du swin golf. Quelques séances se sont déroulées à l'intérieur et pour le plus grand plaisir des enfants. L'espace du stade a donné une dimension plus proche de celle que l'on peut trouver sur un practice.

REPRISE DES COURS MERCREDI 16 SEPTEMBRE

Inscriptions :

Dimanche 13 septembre 2009 au forum des associations, Espace Marcelle Cuhe. de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Et le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 au gymnase du Cosc, avenue de la gare.

Lieu des cours :

gymnase du Cosc, 14, avenue de la gare, Vaux-sur-Seine.

Jour :

mercredi après-midi.

Horaires :

1^{er} cours les 6 / 8 ans : 14 h 30 à 15 h 30
2^{ème} cours les 9 / 11 ans : 15 h 30 à 16 h 30
(possibilité d'inscription en cours d'année).

Activités proposées:

- Tennis de table.
- Jeux collectifs (cours 1) et volley (cours 2).
- Athlétisme.
- Baby basket (cours 1) et mini basket (cours 2).
- Activités gymniques vers la GRS.



DIFFÉRENTS COURS ADAPTÉS À TOUT ÂGE :

- **Pour les plus jeunes, 4 – 5 ans**
un cours d'éveil au judo, mêlant jeu psychomoteurs, recherche d'équilibre et judo au sol.
- **Pour les jeunes de 6 – 7 ans**
un cours d'initiation au judo et à ses techniques, au respect de son code moral.
- **Pour les 8 – 9 ans**
un cours de judo et de perfectionnement, avec premières compétitions interclubs et officielles.
- **Pour les 10 – 14 ans**
un cours de perfectionnement, d'initiation aux kata, et de compétitions amicales et officielles préparant la ceinture noire.
- **Pour les adolescents et adultes**
un cours de perfectionnement, de kata, de préparation aux compétitions pour la ceinture noire, de suivi des évolutions du judo, sans oublier l'amélioration et le maintien de la condition physique.

Judo-Club

Le judo, un véritable art de vivre aux valeurs pédagogiques, mélange d'exercices physiques et techniques, propose à chacun un ensemble de règles de conduite propice à l'épanouissement.

Depuis 1971 le judo à Vaux, c'est :

LA VIE D'UN CLUB

Avec une équipe de bénévoles qui, cette année encore, s'est beaucoup investie et qui souhaite remercier tout particulièrement les associations Tennis de table et Karaté do Shotokan pour avoir bien voulu exceptionnellement déplacer leurs horaires pour la saison 2008-2009, sans quoi le club n'aurait pu assurer la totalité de ses cours.

Nous reprenons pour cette nouvelle année nos horaires habituels. C'est un groupe d'adolescents qui participe activement à la réussite de nos manifestations. C'est également un site internet : <http://judoclubdevaux.on-line.fr>

créé et mis à jour par Sébastien Maurice notre Webmaster judoka, où vous pouvez suivre toute l'actualité du club. Une rubrique Historique est en construction, judoka, anciens judoka de Vaux-sur-Seine ; si vous avez des photos sur le club depuis sa création et que vous voulez bien les partager, merci de nous contacter. Encore merci à tous pour votre implication.

DES RÉSULTATS SPORTIFS

Pour cette année de transition, le club a organisé sa compétition amicale les 04 et 05 avril 2009 et a participé à la coupe de Triel. Parents et amis ont pu découvrir au cours de ces journées les progrès réalisés depuis le début de la saison. Toutes nos félicitations à nos jeunes judoka qui ont tous réussi leurs passages de grades.

Félicitations particulières à M. Sébastien Maurice (notre Webmaster) qui a brillamment réussi en compétition et a obtenu sa ceinture noire 1ère dan. Nos félicitations particulières également

à MM. Adrien Castro et Thomas David pour la réussite de leur Kata, phase technique obligatoire pour l'obtention de leur ceinture noire 1ère dan. En ce qui concerne le groupe adulte, il forme encore cette année une bonne section et les adolescents qui les ont rejoints se sont bien intégrés.

Un remerciement particulier au « Petit Casino » pour sa participation dans l'organisation de nos manifestations.

J.-M. Leicknam

INSCRIPTIONS

Samedi 5 septembre
de 14 h à 16 h au Coséc.

Dimanche 13 septembre
à l'Espace Marcelle Cuhe
lors de la journée des associations.
Un certificat médical à la pratique du judo est obligatoire.

DÉBUT DES COURS

Mercredi 9 septembre.

LES HORAIRES

MERCREDI

9 h 45 - 10 h 30

4/5 ans Groupe 1 - Eveil au judo

10 h 30 - 11 h 30

6/7 ans Groupe 1 - Initiation

JEUDI

17 h 15 - 18 h 15

6/7 ans Groupe 2 - Initiation

18 h 15 - 19 h 15

8/9 ans - Judo enfants

19 h 15 - 20 h 15

10/14 ans - Judo enfants

20 h 30 - 22 h

Ados et adultes

SAMEDI

11 h - 11 h 45

4/5 ans Groupe 2 - Eveil au judo

11 h 45 - 12 h 30

4/5 ans Groupe 3 - Eveil au judo

13 h - 14 h 15

8/9 ans - Judo enfants

14 h 15 - 15 h 45

0/14 ans - Judo enfants

ADGV danse, gymnastique, yoga, Qi gong

Nouvelles salles, nouveaux projets !

BIENVENUE À ...

Géraldine, animatrice de Qi gong

Samuel, animateur de gym, que nous n'avions pas encore présenté, il a commencé à l'ADGV en septembre 2008.

Véronique Symphorien : a accepté de prendre en charge une partie de la comptabilité de l'ADGV.

LES COURS

Du tout neuf, du tout beau... il fallait bien faire honneur à ce nouveau lieu. Cette année, nous ouvrons donc un nouveau cours le mercredi à 19h, dans la salle Séquoia : cours de Qi gong (lire l'entretien avec Géraldine Rémy).

Nous vous annonçons également le retour d'un cours de danse de salon, pour les nostalgiques du rock, du tango...

D'AUTRES PROJETS SONT EN COURS :

- Ouverture d'un cours de hip hop pour adolescents et jeunes adultes. Qu'en pensez-vous ? N'hésitez pas à utiliser la messagerie de notre site internet pour nous répondre.

- Conférences : il serait bien dommage de ne pas utiliser les deux plus petites salles de Marcelle Cuche. Et si nous nous rencontrions autour d'un professionnel du sport et de la santé, comme nous l'avions fait il y a quelques années ? J'ai bien peur que le stress, le mal de dos, la difficulté à se concentrer, etc. soient encore d'actualité... Ces deux salles se prêteraient bien à un échange avec des professionnels. Cette idée vous intéresse-t-elle ? N'hésitez pas à utiliser la messagerie de notre site internet pour nous répondre !!

INSCRIPTION

Vous trouverez des fiches d'inscription sur notre site. Vous pouvez en remplir une ou plusieurs (une fiche par adhérent), nous la remettre le jour du forum le dimanche 13 septembre, accompagnée du chèque d'inscription (paiement en deux ou trois fois si nécessaire).

A RETENIR

Samedi 12 décembre : Assemblée Générale et soirée dansante

Site ADGV : <http://www.adgv.asso.fr>

Renseignements : 06 63 65 21 32.



Cours proposés par l'ADGV 2009-2010

NOS SALLES

(1) Marcelle-Cuche - Grande salle

(2) Marcelle-Cuche - Salle Séquoia

(3) Le Cosec -

DANSES

Danse de salon, Country, modern'jazz, classique, éveil

Lundi

(1) 17 h - 17 h 45 Danse Eveil (4/5ans) Cécile

(1) 17 h 45 - 18 h 30 Modern'jazz 1 (6/8 ans) Cécile

(1) 18 h 30 - 19 h 45 Modern'jazz3 (pré-ados) Cécile

(1) 19 h 45 - 21 h Modern'jazz 5 (adultes) Cécile

Mardi

(3) 17 h 15 - 18 h 15 Danse classique (6/8 ans) Cécile

(3) 18 h 15 - 19 h 15 Danse classique (niveau 1) Cécile

(3) 19 h 15 - 20 h 30 Danse classique (niveau 2) Cécile

Mercredi

(1) 16 h 15 - 17 h 30 Country (jeunes/adultes) Catherine

(1) 17 h 45 - 18 h 30 Danse Eveil (4/5ans) Cécile

(1) 18 h 30 - 19 h 30 Modern'jazz 2 Cécile

(1) 19 h 30 - 20 h 45 Modern'jazz 4 (ados) Cécile

(1) 20 h 45 - 22 h 15 Danse de salon (adultes)-

Jeudi

(1) 18 h 45 - 20 h 00 Hip hop

GYM

Lundi

(1) 9 h - 10 h 15 Gym volontaire (adultes) Pascale

Mardi

(1) 19 h - 20 h 15 Gym (adultes)

Mercredi

(2) 20 h 15 - 21 h 30 Gym (adultes) Samuel

Jeudi

(3) 8 h 45 - 10h Gym volontaire (adultes) Susy

(3) 10 h 45 - 11 h 45 Gym volontaire (seniors) Véronique

YOGA

Mardi

(2) 19 h - 20 h 15 Yoga (adultes) Déborah

QI GONG

Mercredi

(2) 19 h - 20 h 15 Qi gong (jeunes, adultes) Géraldine

NOS TARIFS

Entre 90 et 130 euros selon la durée du cours.

Inscription le 13 septembre
de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Reprise des cours
le lundi 14 septembre à 9 h.

QI GONG

à Vaux

L'ADGV propose à partir de septembre 2009 un cours de Qi gong. Depuis plus d'un an déjà, l'association a ouvert des stages du dimanche, une fois par mois, animés par Géraldine Rémy. Cette année, dès septembre, l'ADGV propose un cours hebdomadaire, toujours assuré par Géraldine, le mercredi de 19h à 20h15, à la salle Marcelle Cuche.

Enseignante de lettres, Géraldine met en oeuvre ses compétences de pédagogue afin que ses élèves de Qi gong puissent en eux les ressources nécessaires à leur bien être. Elle répond à nos questions...

M.U - Qu'est-ce que le Qi gong ?

Géraldine Rémy - Le Qi Gong est une pratique ancestrale chinoise qui a pour objet l'art de maîtriser le souffle. Le terme Qi gong en effet signifie littéralement « maîtrise de l'énergie » ou encore « travail sur le souffle ». Ces exercices, statiques ou en mouvements, favorisent la résistance de l'organisme aux agressions extérieures.

Le Qi Gong vise l'harmonisation du corps, du souffle et de l'esprit, pour un mieux-être (physique et émotionnel), en stimulant le fonctionnement des organes vitaux.

La pratique régulière du Qi Gong améliore les défenses immunitaires et rend plus résistant à la fatigue.

La fluidité des mouvements entretient et améliore la souplesse articulaire et musculaire et retarde le vieillissement corporel.

M.U- Qu'est-ce qui vous a amené à pratiquer le Qi gong ?

G.R- Il y a dix ans, j'étais à la recherche d'une pratique physique mais qui me

permettrait de travailler également sur moi. J'avais pris conscience que j'étais soumise aux angoisses, à des inquiétudes excessives qui m'handicapaient dans mon quotidien. D'autant que ces angoisses avaient des répercussions néfastes sur mes enfants. Il fallait agir vite pour eux et pour moi ! J'ai rencontré un enseignant qui m'a expliqué les bienfaits au niveau physique et au niveau mental du qi gong. Je me suis lancé et j'ai trouvé la pratique qui répondait à mes attentes. Avec le qi gong, j'ai appris à apprécier la lenteur des gestes, ce qui a eu évidemment des répercussions sur le quotidien familial trop trépidant dans notre société. J'aime la fluidité et la beauté des gestes qui me rappellent la danse. Et petit à petit je me suis apprivoisée pour apprendre à savourer l'instant présent. Et le travail n'est pas terminé !

M.U - Avez-vous hésité entre plusieurs autres activités proches ?

G.R - Avant de pratiquer le qi gong, j'ai pratiqué de longues années le yoga. Le yoga offre également un travail sur la respiration et sur soi par des étirements, des postures.

Mais, pour moi, le travail est physiquement trop statique.

M.U - Quel lien entre le Qi gong et le taoïsme ?

G.R - Le taoïsme est un courant philosophique. Les principes sont attribués à Lao Tseu pour qui l'homme doit être en harmonie avec la nature. Pour accéder à une qualité de vie, il faut

rester dans l'observation, prendre du recul. C'est de là que vient la notion de méditation. Le qi gong taoïste fortement influencé par l'aspect médical et par la notion de longévité développe les techniques pour nourrir la vie et développer l'énergie vitale.

M.U - Et entre le Qi gong et l'acupuncture ?

G.R - Le qi gong est utilisé en médecine traditionnelle chinoise pour traiter par exemple l'hypertension, les insomnies, les

palpitations et même le cancer. Toutefois le qi gong ne prétend pas se substituer à d'autres formes de médecine. Sa vocation est fondamentalement la prévention. L'acupuncture est une pratique médicale spécifique qui agit sur notre circulation énergétique pour rétablir l'harmonie et l'équilibre énergétiques. Le qi gong agit lui aussi sur cet équilibre en stimulant les méridiens, les organes. Toutes les techniques thérapeutiques traditionnelles comme l'acupuncture, les massages, la pharmacopée et par conséquent le qi gong se fondent sur les mêmes règles physiologiques et énergétiques.

Mais j'insiste sur le fait que la démarche du qi gong, notamment en Occident, se situe avant tout au stade de la prévention et du bien-être.

M.U - Combien de temps faut-il exercer cette activité pour en ressentir de réels bénéfices ?

G.R - Je crois que justement cela dépend de la qualité de notre pratique. Si on se met à l'écoute des sensations, de la respiration, si l'on s'observe en conscience pour apaiser le mental, alors on se trouve dans une véritable pratique de qi gong et on ressentira plus vite les bénéfices de la pratique tant physiquement que mentalement.

M.U - A qui le conseillez-vous ?

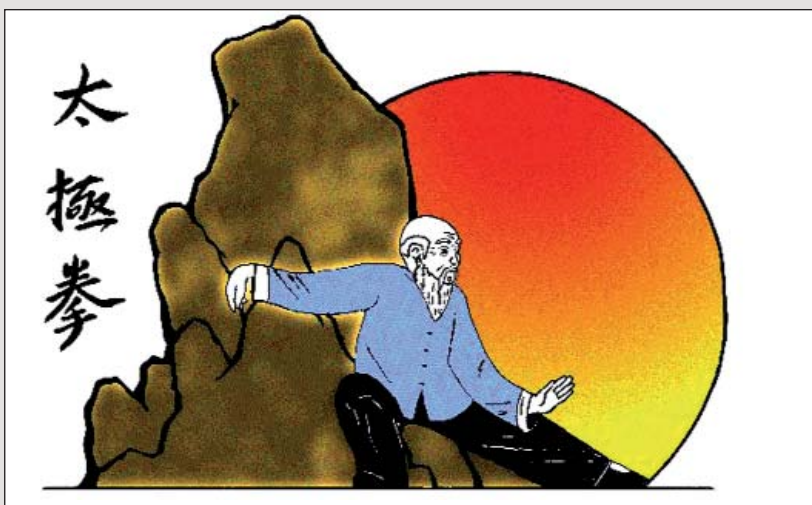
G.R - Le qi gong est conseillé à tous, jeunes et moins jeunes, à tous ceux qui ont envie de s'inscrire dans cette démarche d'harmonisation.

Il n'y a aucune contre-indication pour le qi gong, mais il vaut mieux signaler à l'enseignant des problèmes de santé spécifiques pour adapter certains exercices et certaines pratiques respiratoires.

*Propos recueilli par
Marcelle Uguen,
présidente de l'ADGV.*



Tai Chi Chuan



L'AFPEO dispense tous les vendredis soir à Vaux, de 19 h à 20 h 30, un cours de Tai chi chuan (Taijiquan) traditionnel et de Chi Kung (Qi Gong), de l'Ecole YANG Shao Hou de Maître WANG Weiguo (Pékin), ancien directeur technique national et entraîneur de l'équipe de France.

Tantôt désigné comme gymnastique, art martial ou exercice de santé - ce qu'il est tout à la fois -, le Tai chi chuan est une discipline qui nous vient de l'extrême-orient. Il se situe au carrefour de la médecine chinoise traditionnelle, des arts martiaux, de la philosophie et de la méditation. Il vise l'amélioration de l'être sur le plan physique, émotionnel et mental. Les exercices ont une action sur les mêmes méridiens et les mêmes zones énergétiques que l'acupuncture. Dans chaque mouvement, le pratiquant accomplit tout à la fois un exercice de santé, un mouvement d'origine martiale, et met une philosophie en action. Son père légendaire est l'ermite taoïste du Mont Wudang, Chang San Feng qui vécut en Chine au 13ème siècle sous la dynastie des Ming. On dit de lui qu'il fut un personnage extraordinaire : combattant redoutable, mage, devin, médecin et alchimiste, il aurait fondé les bases du Tai chi chuan après avoir observé le combat d'une pie et d'un serpent. Il aurait compris là, la suprématie de la souplesse sur la rigidité, de l'intention sur la volonté et la nécessité d'une alternance yin / yang

Si l'exigence d'un effort et d'un dépassement de soi sont bien au cœur de cette pratique, jamais en revanche la recherche de la performance ou de la compétition n'en constitue la finalité. Il s'agit ici d'apprendre à se connaître et à se dépasser soi-même, sortir de la dualité des contraires, par l'union du corps et de l'esprit. Le Tai chi chuan a été surnommé la "boxe de l'ombre", pour rappeler que nous sommes notre premier adversaire.

Il ne s'agit donc pas de sport stricto sensu, - mais plutôt d'une méthode de développement personnel pour reprendre un terme à la mode, qui apprend à cultiver le "Dao" (voie ou vertu) Accessible à tous, le Tai chi se pratique à tout âge, quelque soit sa condition physique.

REPRISE DES COURS

vendredi 18 septembre 2009
à l'espace Marcelle Cuche

Cours d'essai

Renseignements : Sylvain Schnyder
au 06 11 94 24 06. ou par e-mail :
taijiquan@club-internet.fr

Atelier de Dessin, Pastel, Peinture à l'Huile

Sociétaire du Salon des Artistes Français et de la Fondation Taylor, membre du Comité du Salon du dessin et de la peinture à l'eau au Grand Palais, Françoise David-Leroy artiste peintre, enseigne à Vaux depuis 1999. Elle anime deux ateliers : le mardi de 9 h à 11 h 15 ou de 13 h 45 à 16 h hors vacances scolaires, dans la salle des Associations au 87 rue Général de Gaulle. S'appuyant sur divers sujets, elle vous enseignera tout au long de l'année la connaissance des grands principes de composition, de couleurs et d'harmonie. Débutants ou chevronnés elle vous aidera à maîtriser les techniques choisies (dessin, pastel, huile) et parvenir à votre épanouissement personnel.

Les inscriptions ont lieu le dimanche 13 septembre lors de la journée des Associations à l'Espace Cuche et les cours reprennent le mardi 15 Septembre Les stages d'une journée ont lieu dans la même salle :

Samedi 21 novembre 2009 (stage de Dessin- Pastel) et samedi 13 février 2010 (stage de Peinture à l'Huile) de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 avec possibilité de déjeuner commun.

Renseignements :

01 39 74 56 04

E-mail : francoise.david-leroy@orange.fr

site : francoise-david-leroy.com



Entre Seine et Jardins

ATELIERS D'ART

*Pour adultes et adolescents,
débutants ou initiés avec Caroline Viannay.*

Exposition des travaux d'atelier du 4 au 14 septembre 2009 à l'atelier-galerie Caroline Viannay.

ATELIER HEBDOMADAIRE

S'initier ou se perfectionner au dessin et à la peinture en développant sa propre expression.

Explorer des techniques variées, à partir de la peinture acrylique.

"A chaque cycle de 3 séances, je propose un sujet à représenter en se concentrant selon un certain angle pédagogique :

format ou support, technique, valeur ou couleur, composition, dessin, croquis ou photo, espace, matière, contraste..."

**Lundi de 14 h à 16 h
et de 18 h 30 à 20 h 30;
salle des associations
au 2^e étage de la Martinière.**

ATELIER DE PEINTURE

LE DIMANCHE

Caroline Viannay vous propose un temps de 3 heures, un lieu, un dimanche par mois, pendant lequel vous vous consacrez à peindre avec d'autres.

ATELIER D'IMPRESSION

Conseil et suivi personnalisé, ou stage de 1 à 2 jours sur demande : vous fournir un guide artistique et technique pour vous aider à réaliser un projet personnel : affiche, toile, édition d'un album de famille, carnet de voyage..

ATELIER LIBRE

DE MODÈLE VIVANT

Cet atelier s'est mis en place en février 2009. Sans enseignement, il s'adresse aux artistes confirmés.

La création d'un ATELIER DE GRAVURE est en cours.



Entre Seine&Jardins au théâtre de la Nacelle à Aubergenville.



Dans la mairie des Mureaux : M. Viannay, conseiller général et M. Garay, maire des Mureaux en compagnie de S. Durupt, J. Ohl et C. Viannay.

CONTACT ET INFORMATION

Atelier Caroline Viannay

264 rue du Général-de-Gaulle
78740 Vaux-sur-Seine
06 29 62 86 63

Site : <http://entreseineetjardins.free.fr>

Courriel : entreseineetjardins@free.fr

EXPOSITIONS

*Entre Seine et jardins regroupe des artistes
travaillant dans le voisinage de Vaux-sur-Seine.*

EXPOSITIONS À THÈME.

Entre Seine & Jardins organise des expositions à thème, qui permettent aux artistes de créer dans un esprit collectif stimulant, et s'adressent au public de Vaux et sa région. Au premier semestre 2009 l'association a exposé sur le thème "Fenêtre sur", au théâtre de la Nacelle à Aubergenville. Puis elle a été invitée dans le Hall de la Mairie des Mureaux par l'association murio-tine Fleurs en Seine. Un autre sujet local est en préparation.

PORTES OUVERTES

Chaque année depuis 2003, une dizaine d'artistes ouvrent, sur invitation, la porte de leur atelier lors d'un week-end d'octobre. Les visiteurs, venus de Paris et de la région, passent d'une maison et d'un jardin à l'autre, "entre Seine et jardins", découvrant ainsi des univers différents. Invitation à retirer à l'Atelier Caroline Viannay. Rendez-vous les 17, 18 et 19 octobre 2009.

ASV. Pieds de Vaux

L'Association Sportive Vauxoise (ASV) a pour objet la pratique de la marche randonnée et du cyclotourisme. Chaque section organise ses propres activités : sorties hebdomadaires, à la journée, week-ends, manifestations dans le cadre fédéral...

Des sorties communes sont également proposées à l'ensemble des adhérents, permettant aux randonneurs et aux cyclistes de se retrouver après leurs circuits respectifs dans une ambiance très conviviale.

Venez rejoindre le Club de l'A S Vaux !

Que de bons souvenirs et de belles escapades par monts et par VAUX !

Venez retrouver les vraies valeurs d'amitié et franche camaraderie.

Bonne humeur et sens de la découverte des autres et de soi-même au travers des différentes étapes, balades proposées toute l'année !

Renseignements :

Jocelyne Delafosse au 01 30 99 78 18.



ASV au Mont Saint Michel



ASV à Clecy



La cyclo d'août de l'ASV



Pieds de Vaux dans le Vexin



Pieds de Vaux à Vigny



Pieds de Vaux à Oinville

Vaux Loisirs Voyages

Avec 114 adhérents nous aurons organisé cette année des sorties journalières, théâtrales et trois voyages. La participation d'adhérents de 12 communes nous permet de mettre en place ces échanges, qui sont enrichissants pour tous.

Nos sorties journalières réunissent le culturel, la découverte d'une ville, le plaisir de la table et également des retrouvailles entre amis.

Ces sorties se font en autocar, avec un seul point de regroupement "la gare de Vaux". Nous avons à chaque sortie des guides conférenciers.

Nous bénéficions d'une subvention uniquement de notre commune et de la mise à disposition d'une salle municipale à l'espace Marcelle-Cuche chaque premier lundi du mois. Merci à la municipalité et au personnel communal qui nous ont permis, malgré les travaux, d'assurer nos cafés-rencontres.

Pour être informé et recevoir nos programmes, il suffit d'être adhérent en réglant une cotisation annuelle.

NOS ACTIVITES DE L'ANNE 2009

Le 15 / 01 - Âge tendre et tête de bois.

Le 22 / 01 - Les passages couverts et le Grand Rex.

Le 19 / 02 - Holiday on ice.

Le 29 / 03 - Théâtre "Chat et souris".

Le 2 / 04 - Le Havre, découverte du port et de la ville.

Le 5 / 04 - Guy Marchand.

Le 29 / 04 - Le château de Fleury, la Forêt et l'Abbaye de Mortemer.

Le 2 / 06 - Amiens, la cathédrale, le tour de ville, les Hortillonages et la cité souterraine de Naours.

Le 12 / 09 - Dans le parc du château de Ver-

sailles, en soirée, "Cyrano de Bergerac".

Le 17 / 09 - Le château de Groussay et la maison de Jean Monnet, le Père de l'Europe.

Le 15 / 10 - Reims la Cathédrale, tour de la ville, puis visite de la cave de Taittinger.

Le 29 / 11 - Théâtre "Sentiments provisoires".

Le 5 / 12 - Notre soirée de Noël se fera à Vaux.

NOS VOYAGES DE L'ANNÉE

En Mai : la Bohême et Prague, circuit de 8 jours.

En septembre : croisière de 7 jours en corse.

En décembre : les marchés de Noël en Alsace.



Vaux contre le cancer



Dimanche 17 mai, dès 8 heures, une animation particulière régnait au Parc de la Martinière.

Plus de vingt stands couverts et abrités du vent, accueillaient les commerçants de diverses régions : fruits et légumes, charcuteries, spécialités de produits tirés de la rhubarbe, champagne, champignons de Paris d'Evrecquemont, confitures maisons, escargots, beaujolais, cidre et jus de pomme, miel, lentillons, bières, huile de colza, café Pfaff, compositions florales et expositions de divers artisans locaux. Tous s'installaient dans leur stand autour des trois barnums destinés au public et aux diverses animations. Le stand restauration fut vite assailli pour le café du matin.

Vers 9 h 30, les sportifs choisissaient leur dossard pour courir ou marcher et le départ était donné à 213 participants dont 65 enfants. Tout ce monde a parcouru un total de 1355 kms. Certains ayant fait 5 fois la boucle de 5 kms; un arrêt ravitaillement était prévu à ORPEA avec une petite visite aux résidents ravis de cette intrusion.

La sécurité du circuit fût assurée par les bénévoles de l'association FNACA.

A 12 h, après la distribution des médailles et récompenses à tous les enfants, les premiers adultes ayant parcouru cinq tours (deux dames et deux messieurs) reçurent chacun une coupe et les applaudissements du public.

Puis, tout le monde prenait place sous les barnums pour déguster paella, frites, saucisses, gâteaux, qu'il fallait mériter en faisant la queue. L'affluence ayant surpris les organisateurs, il manqua même de paella que l'on dut remplacer par des rillettes ! Les enfants s'en donnèrent à cœur joie sur les structures gonflables surveillés par les organisateurs de l'association AAEEV, qui réalisait des pop corn bio, pendant que les parents faisaient leurs emplettes auprès des commerçants exposants.

Quelques 160 lots étaient à gagner avec la vente des "enveloppes" (toutes gagnantes) qui eut un beau succès car, à 14 h, tous les lots étaient enlevés... Du bon d'achat chez les commerçants, aux divers appareils électroménagers ainsi que des entrées à Disney Land, Thoiry, des croisières en bateaux mouches parisiens.

A 15 h 25, les musiciens des Sapeurs Pompiers des Yvelines offraient un joyeux concert très apprécié et applaudi chaleureusement par le nombreux public.

Tout à côté, les jeunes enfants accompagnés découvraient le plaisir des promenades en poney.

Dès 16 h, les bénévoles de l'association ADGV présentaient plusieurs prestations de danses et réussirent à faire participer le public aux danses folk, country.

Un grand bravo!

A 17 h, la jeune chanteuse Françoise, 7 ans, remplaçait le chanteur prévu, Julian, retenu par l'audition du Tremplin des Jeunes Artistes où il termina premier et sélectionné pour la finale à Paris le 14 juin.

Françoise fit un petit récital plein de rythme à l'émerveillement des petits et grands. Ses copines d'école étaient au premier rang pour l'applaudir, très fières du succès de leur camarade.

Ainsi s'achevait cette cinquième édition de la journée *Courir pour la vie*, Courir pour Curienouvelle formule : course, restauration, marché des saveurs, animations, le tout groupé dans le parc et sous abri, a eu l'approbation de tous, car au succès de la fréquentation s'ajoute celui d'une bonne collecte grossie par une aide exceptionnelle de FNAIM Paris, ce qui permettra de verser aux chercheurs de l'Institut Curie environ 7035,57 € soit près de 3000 € de plus qu'en 2008.

Merci à tous les donateurs, à la Municipalité et ses services techniques, à toutes les associations qui ont participé et à tous les bénévoles sans qui cette manifestation caritative ne pourrait être.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, en mai 2010.

J. Gineste

Président de Vaux contre le cancer



TTCV tennis de table

La saison sportive 2008/2009 vient de se terminer.

Les joueurs ont rangé leurs raquettes ? Non, bien sûr les joueurs continuent à taper la balle.

Les résultats encourageants de la saison ainsi que les différents challenges à relever pour la saison prochaine incitent chacun à continuer.

L'équipe 1 des adultes se maintient en Départementale 1 et en Promotion d'Honneur.

L'équipe 2 pour sa part finit en milieu

de tableau des deux compétitions auxquelles elle a participé. Mais l'essentiel est chez les jeunes : l'équipe cadet (Romain Caron, Rémy Chevdeville et Fabien Lebourlot) atteint les huitième de finale de la départementale 4, plus fort encore, l'équipe minime (Tom Ehret, Hugo Laforet, Jean Briffard et Adrien Lebourlot) gagne le championnat de départementale 4, et cerise sur le gâteau, l'équipe Benjamine-Minime Filles (les incontournables Pauline Dore et Anthéa Laforet) termine vice-championne des Yvelines en départementale 1. Pour cette performance elles sont en photo dans le bulletin départementale de tennis

de table des Yvelines. Christophe Caille, notre entraîneur, a ainsi bien fait progresser les enfants au cours des entraînements et des trois stages qu'il a organisé.

L'année prochaine, Christophe nous quitte pour se consacrer, à la voile, une autre de ses passions.

Enfin le tableau ne serait pas complet si l'on ne parlait pas de la compétition "Premier Pas Pongiste" ouverte aux enfants du primaire non-licenciés dans un club ou ne participant pas aux championnats des jeunes.

Après avoir gagné leur place au cours d'éliminatoires organisés à Vaux, 6

élèves sont allés représenter leur école au tournoi final qui se déroulait à St Rémy les Chevreuse. Pas de titre pour nos représentants mais la satisfaction d'être classé 6^e équipe sur 13, pour ce qui est du nombre de participants.

Le club de Vaux c'est aussi ses habituels tournois.

Celui du 13/14 juin avait un goût particulier puisqu'il correspondait aux vingt ans du club.

Les vainqueurs des différentes catégories sont Chady Younan (adultes), Pauline



Dore (filles) Romain Caron (garçons et handicap). Le tableau handicap est un système qui donne sa chance à chaque joueur. On donne d'autant plus de points d'avances au joueur réputé plus faible. On a peut-être cette fois-ci un peu forcé la dose ... (exemple 19 points à remonter sur un set unique de 21 points pour un joueur très fort contre un débutant) mais ça permet de voir d'autres têtes sur les podiums.

La veille, le club avait dignement fêté ses vingt ans. Nous avons organisé des matchs exhibitions entre quelques-uns des meilleurs joueurs du club actuels ou passés. Devant un public conquis, ils

ont, ainsi, pu faire le spectacle. Michel Prono, président depuis l'origine, a rappelé les différents événements qui ont marqué la vie de l'association. Michel a également annoncé son départ après vingt ans consacrés au tennis de table. Ces années passées à la tête du club lui ont valu d'être récompensé par la médaille d'argent du comité départemental des Yvelines du tennis de table lors de son assemblée générale du 27 juin. La veille, lors de son assemblée générale, le club a procédé au renouvellement de son bureau.

La composition en est la suivante : François Lecouvey (Président), Olivier Laforet (Vice-Président), Luc Dore (Trésorier), Sébastien Prono (Trésorier adjoint), Stéphane Lavie (Secrétaire) et Renaud Tranchant (Secrétaire adjoint). Tous les six, nous serons heureux de vous rencontrer lors de la journée des associations du 13 septembre. D'ici là, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : ttvaux@gmail.com.

Bonnes vacances à tous et à toutes.

François Lecouvey
TTC Vaux.



Tennis Club de Vaux

*L'association du Tennis Club de Vaux-sur-Seine
vous propose la pratique du tennis
dans un cadre magnifique : le Parc de la Martinière.*



Ce sport s'adresse à tous et quelque soit son niveau et pour ceux qui le souhaitent, vous avez la possibilité de prendre des cours auprès des moniteurs du club. Avec deux formules, l'École de tennis pour les enfants à partir de 5 ans et les cours adultes.

Les cours débutent début octobre et se clôturent fin juin.

Monsieur Christophe Dieuset moniteur diplômé d'État a en charge la responsabilité de l'enseignement du tennis.

École de tennis :

le mercredi ou le samedi.

30 séances sont planifiées pour la saison.

Un tournoi annuel est organisé pour tous les enfants (remise de prix et trophées et goûter).

Les Cours adultes :

Le samedi (matin et après midi).

Inscriptions et tarif auprès de Christophe Dieuset

64 € par trimestre pour 10 séances de une heure.

- La participation au championnat des Yvelines inter club (trois à quatre équipes sont constituées chaque Saison).

- Un tournoi interne homologué par la Fédération Française de Tennis se déroule

chaque année (homme et femmes) au mois de juin avec remise des prix.

- Des matchs improvisés sont organisés les dimanches matin (simple et double) dans un esprit de convivialité et de bonne humeur.

- Des stages et animations sont proposés durant les vacances scolaires.

Les Tarifs sont applicables au 1^{er} septembre 2009.

Les tarifs des cotisations pour la saison 2009 / 2010 ont été approuvés par l'assemblée générale du 6 décembre 2008.

L'inscription à l'École de tennis donne accès à une heure de cours par semaine (pour une deuxième heure de cours un supplément de 78 € annuel sera demandé dans la limite des places disponibles).

Les nouvelles inscriptions auront lieu dimanche 13 septembre 2009 près des courts de tennis sous le Kiosque.

Des tests de niveau seront organisés pour la constitution des groupes.

Pour les inscriptions ultérieures, vous pouvez vous rendre au club house pendant les heures de cours, les mercredis et samedis.

Kamel Hadjaz
Président de l'ATCV

TARIFS SAISON 2009/2010

Adultes	103 €
Couple	166 €
Jeune ou étudiant	99 €
École de tennis 1 enfant	198 €
École de tennis 2 enfants	155 €
École de tennis 3 enfants	99 €

Trait d'union

Notre association propose un soutien gratuit et personnalisé aux enfants du Primaire. Il s'adresse à ceux qui ont des difficultés dans leur parcours scolaire, quelles qu'en soient les raisons. Ceci se fait en étroite relation avec l'équipe pédagogique et avec les parents. Nous sommes un "petit" groupe (trop petit !) d'hommes et de femmes (grands-parents, parents, étudiants, c'est possible!) qui offrent une ou deux heures par semaine de leur temps pour aider les enfants. Nous faisons chaque année appel à de nouveaux bénévoles, car il est préférable d'avoir un animateur par enfant. Nous pensons aussi qu'au-delà du tra-



vail scolaire proprement dit, les aider dans "le mieux vivre ensemble", à être plus responsables et mieux dans leur vie est très important. Nous espérons continuer cette tâche ! Rejoignez-nous !... Cette année 2008 / 2009, nous avons suivi 12 enfants. Rendez-vous lors de la journée des asso-

ciations, salle Marcelle Cuche le 13 Septembre. Nous serons présents. Si vous avez une heure à donner, une fois par semaine, le lundi ou le jeudi de 16 h 45 à 18 h. Contactez Jean Bosson au 01 34 92 92 62.

Danielle Vierne
animatrice

Rencontres philosophiques

Le but de notre association, née avec le siècle, est de nous entraîner à réfléchir en précisant notre pensée et notre vocabulaire et en acquérant quelques connaissances philosophiques. Pour cela nous sommes une douzaine à nous réunir une soirée par mois, sous la houlette d'un animateur qui nous apporte sa culture philosophique et canalise les discussions sur un thème ou un texte que nous avons choisi précédemment : ce peut être la pensée d'un philosophe du passé ou du présent, une question de société... Deux exemples récents : "Kant et les lumières" et "qu'est-



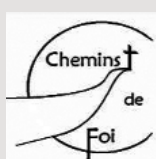
ce que le bonheur". Nos discussions se déroulent dans la bonne humeur et sans prétention. Nous allons reprendre en septembre avec deux animateurs en alternance, à l'Espace Marcel-Cuche :
- Le 11 septembre 2009 à 20h. avec Ma-

thieu Berthaume sur le thème du sacrifice en développement du thème Foi, Mythe et Raison.
- Le 9 octobre 2009 à 20 h 30 avec Alexandre Geogandas sur le thème : "Demain les posthumains".
Renseignements : 09 79 65 53 02.

Association Paroissiale

La paroisse de Vaux fait partie du Groupement paroissial de Meulan-Rive Droite de la Seine.
Deux lieux de culte :
- l'église, messe anticipée du dimanche célébrée les 1er, 3ème et 5ème samedis du mois à 18 h 30 ;
- Chapelle au Centre Saint Nicaise (85, rue du Gl. de Gaulle)

Contact : le Presbytère de Meulan, 23, côte Saint-Nicolas, 78250 Meulan
Tel. : 01 34 74 01 09 ;
fax : 01 30 99 78 48
Courriel : paroisse.meulan@wanadoo.fr
- Eveil à la foi :



Concerne tous les petits jusqu'au CE1, contacter le Presbytère de Meulan : 01 34 74 01 09.

- Catéchisme Inscriptions à Vaux :
1ère année CE2 et nouveaux arrivants :

Samedi 5 septembre et Mercredi 9 septembre de 10 h à 12 h au Centre saint Nicaise
Pour les enfants baptisés en dehors du Secteur Pastoral, fournir un certificat de baptême.
- Aumônerie (6ème à Terminale) :
Samedi 12 septembre de 9 h à 12 h : salles paroissiales de Meulan (face à l'église).
- Aumônerie étudiante et Scoutisme :
Contacter directement le Presbytère au 01 34 74 01 09.

Passeport Jeunes

Cette année encore, nos jeunes Vauxois ont prouvé leur diversité et leur enthousiasme ! Que ce soit pour encourager l'équipe préférée lors d'un match de rugby, applaudir les pirouettes et boucles-piquées des plus grands patineurs, maîtriser les boules de bowling et tenter le strike, ou viser juste pour vaincre l'équipe adverse au paintball, les sportifs ont répondu présents en nombre.

Les artistes se sont quant à eux émus et émerveillés devant la vie chantée et dansée de la magnifique Cléopâtre, ou plus simplement ont testé leurs talents de chanteurs au karaoké.

Tous, sportifs ou non, artistes ou non, ont profité pleinement d'une journée ensoleillée très chaude chez Astérix et ses amis, les attractions sur l'eau étant les bienvenues, ou ont vécu la féerie de

Noël chez Mickey.

Enfin, pistes enneigées et soleil nous ont encore accueillis pour un week-end vivifiant et plein de dynamisme ! Ah les descentes tout schuss et la tartiflette après une bonne journée de ski !

Décus de ne pas avoir participé ? Ces sorties, et bien d'autres possibles, vous tentent ? Vous avez plus de 11 ans et plein d'envies et d'idées ? Nous vous attendons à la journée des associations le 13 septembre au stand Passeport Jeunes ! Bonnes vacances à tous ...et pensez déjà à votre prochain programme (1ère sortie prévue, sous réserve du nombre de participants : Accrobranche à Magny en Vexin le dimanche 20 septembre) Peut-être une nouveauté pour la fin de l'année.

Mais chut ! nous en reparlerons !

Handi Cap Prévention



Nous récupérons les bouchons et les cartouches d'encre.

Si vous avez un peu de temps libre à nous consacrer, rejoignez-nous.

Pour toute information, contactez : T. Chefdeville au : 06 86 28 16 93 ou sur le site :

<http://handicaprevention.free.fr>.

Nous comptons sur vous.

Que sont devenus les anciens de l'école primaire ?



Créatrice de bijoux et d'accessoires

Ancienne élève de l'école Marie Curie, passionnée depuis mon enfance par la mode, les bijoux et l'art en général, j'ai créée début 2009 ma griffe de bijoux et d'accessoires : Oror Créa.

Après l'obtention de diplômes, en design à Olivier de Serres puis une spécialisation en textile, j'ai débuté dans le commerce équitable en créant des chapeaux, sacs et pochettes en matières naturelles, puis chez Paco Rabanne Mode en stylisme :

lunettes, montres, mode enfant et mode homme. Je suis actuellement styliste d'objets promotionnels pour de grandes marques de cosmétiques et de parfumerie. Je crée donc principalement des sacs, des trousseaux, des pochettes ou des bijoux.

En parallèle, je réalise dans mon atelier les bijoux et accessoires que vous pouvez découvrir sur mon site internet : www.ororcrea.com

J'aime donner une seconde vie aux objets, c'est pourquoi j'utilise, pour concevoir ces fantaisies, des matières recyclées comme des chutes de tissus, des perles et des boutons anciens... Toutes ces créations sont des pièces uniques et entièrement réalisées à la main. Toute commande personnalisée est également la bienvenue.

Créez votre propre bijou

et je vous le réalise.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à me contacter sur :

info@ororcrea.com.

Bonne visite !

Aurore Leblanc (école maternelle et primaire, 1990-1997).



Conseil Municipal Jeunes

Le Conseil Municipal Jeunes a terminé son année avec 3 grands projets, dont 2 qui vont être réalisés au cours d'année 2010 :

- la brocante jeunes qui se déroulera le 20 septembre.

- le concours du Meilleur costume pendant le carnaval.

Un troisième projet de très grande envergure, une Patinoire d'hiver, a été soumis à l'intercommunalité de communes du Vexin-Seine. Ce projet est actuellement en étude vu son coût.

Félicitations à tous ces jeunes pour le travail réalisé autour de ces idées.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

MARTINE GARDIN

déléguée aux jeunes & Conseil enfants

"France numérique 2012" L'ONDE DOUCE

*L'objectif est le haut débit pour tous
à l'horizon 2012*

Anick Rion,
Conseillère municipale



L'évolution rapide et massive des technologies numériques font l'objet d'un enjeu sociétal indéniable. Cette explosion s'accompagne d'un accroissement important d'anxiété dans la population concernant les impacts sanitaires.

Ce questionnement du public des radiofréquences a conduit le gouvernement à organiser une table ronde en mai 2009 ayant pour thème : « Radiofréquence santé environnement »

Cette table ronde était centrée sur la téléphonie, du fait de son implantation constante sur le territoire, et des inquiétudes qu'elle suscite.

La sécurité sanitaire

Si l'on se réfère aux travaux de l'AFSSET*, il est difficile de mesurer l'impact en terme d'exposition au niveau de la population.

Aujourd'hui le comité scientifique des risques sanitaires émergents et nouveaux, estime, qu'aucune étude n'a mis en évidence d'effets indésirables pour des expositions situées en dessous des niveaux autorisés par la recommandation européenne, ce qui n'a pas été remis en cause par la réévaluation de janvier 2000.

L'OMS précise : « il n'existe aucun élément scientifique probant confirmant d'éventuels effets nocifs pour la santé ».

L'ANFR est chargée d'évaluer et de mesurer les installations.

La seule certitude est la chaleur émise par des ondes radio électriques situées proche du corps.

En ce qui concerne les téléphones mobiles, plus ils sont éloignés de l'antenne, plus la chaleur émise est importante.

Les préconisations

La transposition française des normes européennes fixe les valeurs limites d'expo-

sition du public aux champs électromagnétiques en ce qui concerne les antennes relais :

Si la recommandation européenne est suivie par la majorité des états membres, certains ont fait le choix d'abaisser les seuils limites en réponses aux inquiétudes de la population répondant ainsi au principe de précautions.

A Vaux la dernière mesure pour l'antenne située dans le parc de la martinière était de :

DATE DE LA MESURE : 08/09/2008

Mesure effectuée à l'extérieur

Rue/Place/Autre :

Chemin des Clos (accès au Stade)

Référence du point de mesure :

1° 58' 7" E - 49° 0' 10" N

Valeur limite respectée Par l'ensemble des émetteurs : Oui

Résultat : 58,3 fois plus petit que la valeur limite la plus faible.

Ci dessous, rappel de l'étude menée le 29 janvier 2003, mesures réalisées suivant le protocole de l'anfr (agence nationale des fréquences)

5 POINTS DE MESURE RÉALISÉS :

(2 en extérieur dans la cour et 3 à l'intérieur du bâtiment au 1^{er} étage). Toutes les mesures ont été réalisées en direction des antennes de téléphonies.

DÉTAILS DES MESURES :

Point N°1 extérieur=> valeur max Fréquence à 900MHz= 0,09V/m (42m de l'antenne). Le champ électrique moyen est 316,8 fois plus petit que le niveau de référence.

Point N°2 extérieur=> valeur max Fréquence à 900MHz= 0,11V/m (40m de l'antenne). Le champ électrique moyen est 253,6 fois plus petit que le niveau de référence.

Point N°3 intérieur=> valeur max Fré-

quence à 900MHz= 0,31V/m (48m de l'antenne). Le champ électrique moyen est 89 fois plus petit que le niveau de référence.

Point N°4 intérieur=> valeur max Fréquence à 900MHz= 0,45V/m (49m de l'antenne). Le champ électrique moyen est 61,8 fois plus petit que le niveau de référence.

Point N°5 intérieur=> valeur max Fréquence à 900MHz= 0,09V/m (50m de l'antenne). Le champ électrique moyen est 307,9 fois plus petit que le niveau de référence.

Dans l'attente de nouvelles données scientifiques, la table ronde préconise des orientations dont : l'information, la démarche de précaution des citoyens incluant l'usage des téléphones mobiles rendant l'oreillette obligatoire, un suivi et un contrôle des expositions, un financement de la recherche.

Le sénat a d'ailleurs voté l'interdiction des téléphones dans les enceintes scolaires maternelles, élémentaires et collèges le 9 juillet 2009

En attendant les résultats des études scientifiques et les nouvelles mesures définies en fin d'année, la municipalité reste vigilante au bien-être des enfants sur la commune et saura prendre les décisions qui s'imposent au moment opportun.

- AFSSET : agence française de sécurité de l'environnement et du travail

- ANFR : agence nationale des fréquences

- Sites : santé : gouv.fr et anfr.fr

Les chiffres des mesures sur Vaux : www.cartoradio.fr

- Rapport de restitution de la table ronde Radiofréquence santé et environnement : Pr JF Girard- S.Le Boulter-C.Février.

Le CCAS à l'écoute

Brigitte Chiumenti,
adjointe au maire aux Affaires sociales



Le CCAS peut vous renseigner et vous orienter vers les divers partenaires d'aide à la personne.

N'hésitez pas à les contacter directement ou à prendre les renseignements auprès de Mme Bianco à la mairie :

01 30 99 91 55.

Courriel : ccas@vauxsurseine.fr

SERVICES D'AIDES A DOMICILE :

A.L.D.S. (Association Locale de Développement Sanitaire) :

25 Avenue des Aulnes - 78250 Meulan.

Tél. : 01 34 74 80 60.

Courriel : alds@alds.org

CROIX ROUGE : 25 Avenue des Aulnes - 78250 Meulan

Tél. : 01 3 4 74 97 09.

Courriel : sam.meulan@croixrouge.fr

ADHAP SERVICES : 72, rue Paul Doumer- 78130 Les Mureaux.

Tél. : 01 34 74 57 46 - 01 30 98 01 78.

Courriel : adhap78c@adhapservices.eu

DÉPARTEMENT DE SANTÉ PUBLIQUE

Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan les Mureaux.

1, Quai Albert 1^{er} - 78250 Meulan.

PERMANENCE D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ (PASS)

Accueille, aide, guide dans les démarches d'accès aux soins (CMU, AME...)

Tél. : 01 30 22 40 34.

PLAN LOCAL DE SANTÉ

Favorise une meilleure prise en charge médico-sociale.

Tél. : 01 30 22 40 35.

CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

Accueille, informe et écoute les adolescents, leurs parents, les couples.

Tél. : 01 30 22 43 80.

COORDINATION HANDICAP LOCALE DU VAL DE SEINE - M.D.P.H.

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (78)

21, rue de la Ferme,

Quartier du Paradis - 78250 Meulan.

Tél. : 01 30 91 30 05.

Courriel : chl.valdeseine@orange.fr

MEDIATION FAMILIALE - IDFM

25, rue de la Ferme du Paradis

78250 Meulan.

Tél. : 01 34 74 79 52 - 06 76 98 07 70.

Courriel :

iledefrancemediation@orange.fr

AIDE AU LOGEMENT (18 à 30 ans) :

COMITÉ LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES (CLLJ)

19, Allée Pierre Panloup

78130 Les Mureaux.

Tél. : 01 34 74 22 81.

Courriel : cllaj.vds@wanadoo.fr

AMÉLIORATION DE L'HABITAT (ANAH)

3 rue Porte de Buc - 78000 Versailles.

Tél. : 01 39 07 78 51.

Site : www.anah78.com

AIDE JURIDIQUE

MAISON DE LA JUSTICE

79, Boulevard Victor Hugo

78130 Les Mureaux.

Tél. : 01 34 92 73 42.

PERMANENCE DE JURISTE à la Mairie de Vaux sur Seine :

2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois

de 15 h à 18 h (sans rendez-vous).

Pour vous inscrire au Banquet d'Automne, au Goûter de Noël ou recevoir le Colis de Noël, remplissez le coupon, découpez-le et retournez-le à la mairie

Nom :

Monsieur, Prénom :

Date de naissance :

Madame, Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Nombre de personnes :

pour le Banquet :

pour le Goûter :

Désire être pris à domicile :

pour le Banquet oui ☐ non ☐

Désire être pris à domicile

pour le Goûter oui ☐ non ☐

BANQUET D'AUTOMNE

65 ANS ET PLUS

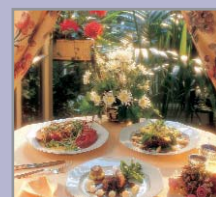
DIMANCHE 18 OCTOBRE 2009

Espace Marcelle Cuche

PARTICIPERA(ONT)

OUI

☐ NON ☐



GOÛTER DE NOËL

60 ANS ET PLUS

LE JEUDI 10 DÉCEMBRE 2009

Espace Marcelle Cuche

PARTICIPERA(ONT)

OUI

☐ NON ☐



COLIS DE NOËL

PLUS DE 70 ANS NE POUVANT PAS PARTICIPER AU BANQUET D'AUTOMNE,

JE DÉSIRE RECEVOIR LE COLIS DE NOËL

POUR

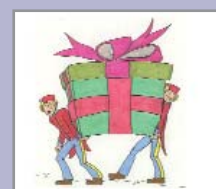
1 PERSONNE

☐

POUR

1 COUPLE

☐



ORPEA, UN LIEU DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES OUVERT SUR LA VILLE !

La Fête des Voisins battait son plein le samedi 13 juin dans le quartier Port Marron... et comptait parmi les participants, des résidents de la maison de retraite Orpéa Val de Seine. En effet, huit résidents et soignants ont participé au déjeuner en plein air et ont ainsi pu partager un moment de convivialité avec leurs voisins. Ils sont revenus ravis !

Ces moments de rencontres et d'échanges, d'ouverture sur la ville, sont essentiels au maintien de l'autonomie de nos aînés. C'est pourquoi ils sont régulièrement renouvelés à la Résidence quelle que soit l'occasion. On notera, par exemple, la participation de l'établissement à la journée de *Vaux contre le cancer*, organisée le 17 mai dernier, les résidents ont tenu une buvette pour accueillir les coureurs le temps d'une pause..

Les échanges intergénérationnels sont également favorisés : les enfants des écoles maternelle et primaire de Vaux sont régulièrement conviés à participer à la vie de l'établissement. La dernière rencontre date du 30 juin dernier, à l'occasion de la fin d'année scolaire, où petits et grands se sont retrouvés autour d'un goûter, pour présenter un travail réalisé par les élèves de l'école primaire sur le thème de l'arbre, au travers d'affiches des-



sinées par leurs soins et de poèmes récités.

Les diverses manifestations et événements festifs organisés sur la commune sont autant de moments privilégiés de rencontres et d'échanges, auxquels les résidents et le personnel de la Résidence ORPEA Val de Seine sont heureux de s'associer !

Madame Réau Directrice

BOURSE AUX VÊTEMENTS D'HIVER (DE 1 A 18 ANS) 2 et 3 OCTOBRE 2009

Espace Marcelle Cuche, 89, rue du Général de Gaulle

Dépôt : Le vendredi 2 Octobre : de 8 h 30 à 12 h 30 et De 13 h 30 à 19 h.

Vente uniquement le samedi 3 octobre de 8 h 30 à 16 h précises.

Seuls les articles en parfait état, non démodé, seront acceptés dans la limite de 15 articles par enfant. Ne déposez que ce que vous aimeriez acheter.

10% du montant des ventes seront versés en faveur des écoles.

Reprise des invendus : le mardi 6 octobre de 16 h 30 à 19 h.

Les invendus non réclamés le mardi 6 octobre seront donnés au secours catholique.

BOURSE AUX JOUETS 6 et 7 NOVEMBRE 2009

Espace Marcelle Cuche, 89, rue du Général de Gaulle

Dépôt : Le vendredi 6 novembre : de 8 h 30 à 12 h 30 et De 13 h 30 à 19 h

Vente uniquement le samedi 7 novembre de 8 h 30 à 16 h précises.

Ne déposez que ce que vous aimeriez acheter.

10% du montant des ventes seront versés en faveur des écoles.

Reprise des invendus : le mardi 10 novembre de 16 h 30 à 19 h.

Les invendus non réclamés le mardi 10 novembre seront donnés au secours catholique.

Pour tous renseignements :

Mme Bréard, tél : 01.34.74.29.51 ou Mme Claudet Tél : 01.30.99.82.61

Pour des raisons administratives, il ne sera accepté aucun chèque.

Paiement exclusivement en espèces.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'un article.

DON DU SANG

Le 19 septembre

Espace M. Cuche 16 h 20 h



Pour vous inscrire au Banquet d'Automne, au Goûter de Noël ou recevoir le Colis de Noël, remplissez le coupon (au dos de ces photos), découpez-le et retournez-le à la mairie

BANQUET D'AUTOMNE dimanche 18 octobre



COLIS DE NOËL



pour ceux qui ne pourront pas
participer au Banquet

GOÛTER DE NOËL jeudi 10 décembre



Rendez-vous le 7 septembre
Pour la mise en ligne
des formulaires de concertation.



Le STIF veut connaître l'avis des Franciliens

Dans le cadre de la révision du Plan de déplacements urbains d'Île-de-France (PDUIF), le STIF lance une grande concertation sur le thème : « Je me déplace, je m'exprime ! ».

Saviez-vous qu'il existe un document prévoyant, au plan régional, l'organisation de vos déplacements ?

C'est le PDU. Depuis le premier PDU d'Île-de-France élaboré en 2000, les problématiques liées à la mobilité et au développement durable ont sensiblement évolué, et le PDUIF doit aujourd'hui relever de nouveaux défis. Le STIF, autorité organisatrice des transports en Île-de-France, pilote sa révision.

Repenser ensemble les déplacements en Île-de-France.

Afin d'associer le plus grand nombre à cette démarche, le STIF lance, du 7 septembre au 15 octobre 2009, un site Internet (www.pduif.fr) destiné à recueillir l'avis de tous les Franciliens sur les habi-

tudes et modes de déplacements, sur les besoins et les attentes en termes de mobilité. Nom de l'opération :

« Je me déplace, je m'exprime ! ».

Chacun se déplace, chacun porte donc un regard particulier sur les politiques de déplacement à l'oeuvre en Île-de-France. C'est ce regard que souhaite connaître le STIF en invitant les Franciliens à répondre à un questionnaire en ligne.

Objectif des travaux en cours : anticiper l'évolution des comportements d'ici à 2020 et fixer les grandes orientations du PDUIF pour réduire les nuisances liées aux déplacements (pollution atmosphérique, effet de serre, bruit...) tout en améliorant l'articulation entre les politiques d'aménagement et de transport.

AVANTAGE MATRIMONIAL ET CONTRAT DE MARIAGE par les notaires de la Cour d'appel de Versailles

L'avantage matrimonial peut être défini comme l'avantage qu'un époux tire de son contrat de mariage du fait de l'insertion, dans un contrat, de clauses destinées à procurer un avantage à son conjoint en cas de dissolution du mariage le plus souvent dans l'hypothèse d'un décès.

Qui dit avantage matrimonial dit donc nécessairement conclusion d'un contrat de mariage et adoption d'un régime de communauté, signé avant le mariage mais également dans l'hypothèse d'un changement de régime matrimonial intervenant postérieurement au mariage.

Certaines clauses, qui ne sont pas néces-

sairement affectées par le divorce et ne posent pas de difficulté d'application en présence d'enfant (s) commun (s), sont à utiliser avec la plus grande précaution dans l'hypothèse de la présence d'enfant (s) issu (s) d'une précédente union. Dans ce cas les avantages matrimoniaux mis en place ne doivent pas avoir pour conséquence de porter atteinte à la réserve héréditaire de ces enfants.

La mise en place d'avantages matrimoniaux doit donner lieu à une réflexion préalable approfondie. Il est donc fortement conseillé de rencontrer votre notaire préalablement à la signature du contrat.

ERRATUM

Dans notre dernier bulletin "Vaux Nouvelles", une erreur s'est glissée quant aux horaires d'ouverture du cimetière. Il faut lire :

Du 1^{er} avril au 30 septembre
8 h à 20 h 00

Du 1^{er} octobre au 31 mars
8 h à 18 h 00

Permis d'agir

Vous avez entre 18 et 26 ans, vous êtes Yvelinois, votre famille n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu et, si vous vous engagez dans un projet citoyen (20 à 40 h au service d'une association), **vous pouvez bénéficier d'une aide de 500 euros versée par le département.**

Pour plus de renseignements sur le Permis g'Agir, appelez le 01 39 07 84 00 (direction territoriale d'Action Sociale) ou consultez le site : www.Yvelines.fr

Journée Portes ouvertes

Vous, mangeurs de champignons, vous voulez tout savoir sur le champignon sans jamais avoir osé le demandé...

Une visite sera prévue un dimanche d'octobre ou de novembre (la date n'est pas encore fixée). Vous pouvez faire une réservation à la champignonnière d'Evicquemont (au dessus de la clinique cardiologique) ou contacter Thierry Chefdeville au : 06 86 28 16 93.

Cours d'espagnol

avec l'aide de l'a.p.f.e.r.f. (Asociaciones de Padres de Familias Españolas Residentes en rancia) nos enfants espagnols aurons cette année scolaire des cours complémentaires de langue et culture espagnole à Vaux sur Seine dès septembre 2009. Un enseignant est affectée dans notre ville mais les horaires nous seront communiqués fin août par le conseiller d'éducation.

Une dizaine d'élèves d'origine espagnole sont déjà inscrits.

Renseignements et inscriptions en appelant le 06 14 60 02 90.

compte rendu du conseil municipal du 3 juillet 2009

Etaient présents :

M. Julien Crespo, Mme Brigitte Chiumenti, M. Jean-Claude Bréard, Mme Corinne Robin, M. Gérard Moneyron, Mme Micheline Deleau, M. José Harter, M. Jean-Claude Waltrégnny, M. Luc-Olivier Baschet, M. Michel Le Guillevic, Mme Sylvie Leclercq, M. Jean-Pierre Couteleau, Mme Naziha Benchehida, M. José Lerma, Mme Martine Gardin, Mme Natacha Lemarchand, Mme Aurore Lancéa, M. Gérard Welker, M. Thierry Lachaud, Mme Blandine Prévost, M. Marc Bresciani, M. Marcel Botton.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. Didier Duchaussoy, Mme Catherine Papalski, Mme Corinne-Elisabeth Robin.

Pouvoirs : M. Didier Duchaussoy a donné procuration à M. Jean-Pierre Couteleau, Mme Corinne-Elisabeth Robin a donné procuration à M. Gérard Welker.

Soit : En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 25

● ÉLECTION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

Mme Micheline Deleau a été élue à l'unanimité.

● ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 25 MAI 2009.

A l'unanimité, le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 25 mai 2009 est adopté.

● DECISIONS DU MAIRE

Le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qu'il a prises depuis la dernière séance :

- De procéder au remplacement de mobilier communal auprès de la Société COMAT et VALCO domiciliée 34530 Montagnac, pour un montant de 20.832,80 € HT.

- De commander à l'entreprise BATI OUEST domiciliée 2, rue de la pâture à 78420 Carrieres-sur-Seine, les travaux de restauration du lavoir Hervieu, lot maçonnerie, pour un montant de 26.366,00 € HT.

- De commander à l'entreprise MENIGER domiciliée 1, rue Philippe Lebon 78730 St Arnoult-en-Yvelines, les travaux de restauration du lavoir Hervieu, lot couverture, pour un montant de 28.265,00 € HT.

● PASS-FONCIER

M. Julien Crespo rappelle à l'assemblée que la commune de Vaux sur Seine souhaite élargir sa capacité d'intervention en matière d'aide aux particuliers, en favorisant l'accession sociale à la propriété pour les revenus modestes.

Le bénéficiaire d'un Pass-Foncier doit répondre aux 3 critères suivants :

- être primo accédant de sa résidence principale au sens de la réglementation du prêt à 0%,
- être bénéficiaire d'une aide à l'accession sociale à la propriété attribuée par une ou plusieurs collectivités territoriales ou par

un groupement de collectivités territoriales du lieu de l'implantation du logement

- disposer de ressources inférieures aux plafonds en vigueur pour bénéficier du prêt social location-accession (PSLA).

s'ajoute pour les particuliers le P T Z (prêt à taux zéro).

M. Julien Crespo indique qu'au niveau départemental, très peu de demandes sont actuellement enregistrées.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer toutes les autorisations et documents relatifs à la mise en place du Pass-Foncier.

● RESTAURATION D'UN VITRAIL DE L'ÉGLISE : DEMANDE DE SUBVENTION.

M. Luc-Olivier Baschet présente à l'assemblée les désordres d'affaissement de la baie n°13 (située dans la nef côté voie S.N.C.F.) qui risque de tomber sous un coup de vent violent. Afin d'éviter une aggravation importante, il importe de procéder à une remise en état.

Un devis porte le coût de restauration à 5.331,75 € HT.

Le Parc naturel du Vexin Français, dans le cadre du dispositif "évaluation des églises" subventionne ce type de travaux, à hauteur de 70 % du montant HT des dépenses.

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour la restauration d'un vitrail de l'église et autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du Parc Naturel Régional du Vexin Français.

● PROGRAMME TRIENNAL DE VOIRIE

Arrivée de Mme Ana Monnier à 19 h 20.

M. Julien Crespo expose au Conseil Municipal que par délibération en date du 24 octobre 2008, le Conseil Général des Yvelines a adopté un programme triennal 2009-2010-2011 d'aide aux communes en matière de voirie et leur dépendance afin d'aider les communes à moderniser leur réseau routier.

La Commune de Vaux sur Seine, ayant adopté un vaste programme de travaux de voirie pour l'année 2009, peut bénéficier de ce dispositif.

Le plafond des dépenses subventionnables est pour la commune de 174.600 € HT et le taux de subvention, pour les communes de plus de 2000 habitants, de 30 % soit une subvention maximale de 52.380 €.H.T.

Le montant estimé des dépenses communales en matière de travaux de voirie s'élevait à 376.000 € HT, montant revu à la baisse à l'issue de la consultation des entreprises dans le cadre de l'appel d'offres (306.000 € HT soit un gain de 70.000 € HT.)

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter une subvention au titre du programme départemental 2009-2010-2011 en matière de voirie.

● RESTAURATION DES LAVOIRS COMMUNAUX "FORTVACHE" & "ST NICAISE"

M. Luc-Olivier Baschet rappelle que la Commune de Vaux sur Seine s'est engagée dans une politique de mise en valeur de son petit patrimoine avec la restauration du lavoir Hervieu dont les travaux sont programmés fin août.

La commune possède deux lavoirs, en très mauvais état : le lavoir «Fortvache», sis chemin de la Manufacture et le lavoir "Pré

Coquet", situé derrière la pharmacie.

Par ailleurs, le lavoir St Nicaise, restauré à la fin des années 1990, subit des désordres liés au détournement des sources qui l'alimentent dû en partie aux travaux d'assainissement.

Dans l'attente d'un projet plus global autour du lavoir "Pré Coquet", il est proposé au Conseil Municipal de procéder aux travaux de restauration du lavoir "Fortvache" et du lavoir "St Nicaise".

Une première estimation évalue les travaux à 22.000 € HT pour «St Nicaise» et 20.000 € HT pour «Fortvache».

Le Conseil Général a mis en place un plan exceptionnel de restauration du patrimoine et notamment du patrimoine non protégé en subventionnant 50 % des travaux.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général des Yvelines au titre de la «restauration du patrimoine non protégé.»

● DEMANDE D'AIDE DÉPARTEMENTALE POUR LES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Mme Corinne Robin rappelle à l'assemblée que des crédits sont inscrits au budget 2009 afin de prolonger les travaux engagés en 2007 et 2008 dans les écoles maternelle et primaire. Il est ainsi prévu de procéder à la mise en peinture d'une classe de l'école primaire et du dortoir de la maternelle, le remplacement du faux plafond dans une classe primaire (RASED) et la poursuite de la pose de stores dans les 2 écoles.

L'ensemble des travaux est estimé à 17.000 € HT.

Le département des Yvelines subventionne tous les travaux de construction, d'extension, de réhabilitation ou de restructuration des écoles maternelle et primaire, à hauteur de 15 % du montant HT des travaux.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général des Yvelines au titre des travaux de grosses réparations dans les écoles et de demander l'autorisation de démarrage anticipé des travaux.

● RÉSORPTION DES PETITS DÉPÔTS SAUVAGES : DEMANDE DE SUBVENTION

Arrivée de Mme Annick Riou à 19 h 25.

M. Jean- Claude Bréard regrette que malgré la proximité de la déchetterie de Triel, de nombreux dépôts sauvages subsistent sur le territoire de la Commune, le plus souvent à la lisière du Massif de l'Hautil : déchets du bâtiment, encombrants, tontes...

Afin d'empêcher ces pratiques illégales, il est prévu de procéder à la mise en place de barrières pour limiter l'accès des véhicules sur les chemins et terrains concernés : Rue Armand Raulet, Sente des Hauts Prés, Chemin du Bois Bouillon, Chemin d'Angleterre, à l'image de ce qui se pratique à Maisons Laffitte, Saint Germain en Laye.

Le coût de cette opération s'élèverait à 2.000 € HT.

Le P.N.R. du Vexin souhaite soutenir les communes dans cette politique en participant aux travaux concourant à empêcher de nouveaux dépôts à hauteur de 65 % du montant des dépenses plafonnés à 10.000 € HT.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter auprès du Parc Naturel Régional du Vexin une demande de subvention au titre de la résorption des petits dépôts sauvages.

● TABLEAU DES EFFECTIFS : CRÉATION D'UN EMPLOI DE CHEF DE SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE

M. Julien Crespo rappelle que depuis le 1^{er} décembre 2008, le service de la Police Municipale a été renforcé avec la nomination d'un Brigadier.

Cet agent a réussi les épreuves du concours de Chef de service de la police municipale.

Il est ainsi proposé de modifier le tableau des effectifs afin de nommer cet agent à ce poste à compter du 1^{er} septembre 2009.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide la création d'un emploi de chef de service de police municipale à temps complet, à compter du 1^{er} septembre 2009.

● ACQUISITION DE TERRAINS EN ESPACES NATURELS SENSIBLES : DEMANDE DE SUBVENTION

M. Jean-Claude Bréard informe le Conseil Municipal que la société SECOFFIA, représentée par M. Christian Dupuis, souhaite céder à la Commune des parcelles situées en zone N (Naturelle) au P.L.U. d'une contenance totale de 32.667 m² afin de mettre au sommeil cette société.

Après négociation et selon l'évaluation des domaines, la Commune pourrait acquérir ces parcelles au prix de 24.864 €. Ces parcelles étant situées en «Espace Naturels Sensibles», leur acquisition peut faire l'objet de financement de la part du Conseil Général des Yvelines et de l'Agence des Espaces Verts, à hauteur de 80 %. Ces parcelles seront conservées dans leur état naturel en zone de carrières en raison des risques d'effondrement. La parcelle située en zone inondable est destinée à la création d'un espace vert.

A la majorité, (5 voix contre : M. Gérard Welker, M. Thierry Lachaud, Mme Blandine Prévost, M. Marc Bresciani, Mme Corinne-Elisabeth Robin), le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les actes d'acquisitions de ces parcelles et à solliciter les subventions auprès du Conseil Général des Yvelines et de l'Agence des Espaces Verts.

● RESTAURATION SCOLAIRE/ÉTUDE SURVEILLÉE : ACTUALISATION DES TARIFS

Madame Corinne Robin rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 7 juillet 2008, le Conseil Municipal a fixé les tarifs de la restauration scolaire et de l'étude surveillée.

Pour l'année 2009-2010, la commission scolaire a travaillé sur la modification de la grille des quotients familiaux et sur les tarifs à appliquer dans le but de limiter le nombre de tranches. Ainsi, il a été décidé d'établir une seule tarification pour les élèves de maternelle et de primaire (le coût du personnel nécessaire aux élèves de maternelle compense des quantités services moindres).

Pour ce qui concerne le tarif « exceptionnel » celui-ci s'applique au repas dont l'inscription se fait le jour même. En effet, dans un souci d'optimisation et d'économie, il est demandé aux familles d'inscrire leurs enfants à la cantine dès le début de l'an-

compte rendu du conseil municipal du 3 juillet 2009 (suite)

née ou du mois à venir.

Le tarif de l'étude surveillée est en hausse afin de dissuader les parents à inscrire leurs enfants à l'étude plutôt qu'au centre de loisirs plus cher.

Mme Corinne Robin rappelle à l'assemblée que la commune supporte 1,75 €/repas, soit avec plus de 50.000 repas, une participation de l'ordre de 100.000 € par an.

A l'unanimité, le Conseil Municipal arrête le montant de la participation des familles pour l'étude surveillée à 3,20 € et fixe ainsi qu'il suit le barème des tarifs de la restauration scolaire.

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE 2009 / 2010

	quotient familial	en euros
Elémentaire et maternelle	0 à 4 000 €	2,40 €
	4 001 à 6 000 €	2,90 €
	6 001 à 8 000 €	3,30 €
	8 001 à 11 500 €	3,55 €
	11 501 à 13 500 €	3,70 €
	+ 13 500 €	3,85 €
Etude surveillée		3,20 €
Personnel communal		2,50 €
Extérieur		5,00 €
Exceptionnel		4,70 €

● TAXE D'URBANISME : DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE

M. Jean-Claude Bréard informe le Conseil Municipal qu'un administré, titulaire d'un permis de construire au 38 avenue Marcelle, n'a pas encore commencé ses travaux en raison d'une procédure contentieuse à son encontre et a sollicité la trésorerie pour régler la taxe d'urbanisme en quatre mensualités.

Sa dette étant à présent soldée, cet administré sollicite une remise gracieuse des pénalités de retard, lesquelles s'élèvent à 71 €.

La trésorerie des Mureaux a émis un avis favorable.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder la remise totale de la pénalité de 71 € encourue.

● TAXE D'URBANISME : DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE

M. Jean-Claude Bréard informe le Conseil Municipal que suite à un problème d'adressage, un administré titulaire d'un permis de construire au 148 avenue de Paris n'a pu honorer le paiement de la taxe d'urbanisme en temps et en heure.

Sa dette étant à présent liquidée, cet administré sollicite une remise gracieuse des pénalités de retard, lesquelles s'élèvent à 119 €.

La trésorerie des Mureaux a émis un avis favorable.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder la remise totale de la pénalité de 119 € encourue.

QUESTIONS DIVERSES - INFORMATIONS

la séance est levée à 20 h 15.

TRIBUNE D'EXPRESSION TEXTES DANS LEUR INTÉGRALITÉ

«Le temps est souvent plus intelligent que les donneurs de conseils».

Laissons donc le Maire à ses habituelles pirouettes « berlusconiennes », et restons dans le concret.

Sauf rares exceptions, les élus de l'opposition municipale (qui sont tous en activité) sont présents à toutes les « manifestations » organisées par la municipalité, quand :

- Ils ne sont pas « oubliés » (volontairement) dans la distribution des bistrots ou informés le plus tardivement possible (la veille au soir par exemple)

- Elles ne sont pas planifiées en pleine journée, dans la semaine, ce qui réduit l'assistance aux inactifs et aux retraités (en nombre aux postes clés de la majorité municipale)...

Le Conseil Municipal, qui avait lieu généralement le Vendredi soir vers 20 h 30 lors des précédentes mandatures, se tient maintenant un soir de la semaine, jamais le même, de préférence à 19h30 (tant pis pour ceux qui travaillent loin). Bien évidemment, les élus de la majorité municipale sont prévenus bien avant, et ceux de l'opposition 5 jours avant (pour l'avant-dernier Conseil, c'était un coup de maître puisqu'il était précédé du week-end de l'ascension et que les convocations sont arrivées à ce moment-là). L'affichage public pour les Vauxois reste quant à lui on ne peut plus confidentiel...

Pour le reste, nous remercions les nombreux Vauxois qui nous ont fait parvenir leurs encouragements et leur soutien suite à la distribution de notre premier bulletin d'informations.

Nous avons pu ainsi constater que beaucoup ne sont plus dupes des belles paroles. Et c'est donc avec une volonté sans faille et avec la même énergie que nous continuerons à dénoncer les égarements quand ils sont avérés, au même titre que nous saluerons les « heureuses » initiatives telles que le gel des taxes locales pour 2009, ou même les décisions responsables, comme le budget principal de la commune pour 2009.

Rappelons aussi à Monsieur le donneur de leçons que la démocratie permet à tous d'avoir la parole. Le fait d'attendre notre texte dans la tribune libre pour pouvoir y répondre est illégal, comme certaines délibérations du conseil municipal, dont celle qui vient d'être annulée par le Tribunal Administratif (à suivre...)

Liste A VAUX...MARQUE ! (www.avauxmarque.com - email : contact@avauxmarque.com)

Gérard Welker, Blandine Prévost, Thierry Lachaud, Corinne-Elisabeth Robin, Marc Bresciani.

L'équipe municipale "VIVRE A VAUX ENSEMBLE", poursuit les objectifs pour lesquels vous les avez majoritairement élu.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement et la limitation de la pression fiscale tout en conservant notre capacité à investir comme le démontre le budget que nous avons voté sont tenues n'en déplaisent aux esprits chagrins.

Un petit rappel des investissements terminés ou en cours :

Extension de l'Espace M Cuche incluant le remplacement de tout le mobilier, poursuite de la rénovation des salles scolaires, réhabilitation des voiries rue du Temple et chemin des Jeunes Plantes, chemin des Clos (partiellement), chemin des Platrières, chemin des Acacias.

Enfouissement des réseaux chemin des Acacias et Champeaux partiellement.

Préservation du patrimoine communal avec la rénovation du lavoir Hervieux (début des travaux septembre), remplacement d'un vitrail et rénovation d'un tableau à l'église.

Lancement de l'étude urbaine sur le plateau des marronniers (circulation et habitat) et de la charte paysagère en étroite collaboration avec le Parc Naturel Régional du Vexin. Soutien au commerce local, création du nouveau site internet sur lequel vous pourrez retrouver toutes les informations pratiques de la commune pour continuer à bien vivre ensemble à Vaux.

Bonne rentrée à toutes et à tous, loin des mesquineries stériles

La liste majoritaire "VIVRE A VAUX ENSEMBLE".

Police secours 17 Pompiers 18 Samu 15

Bureau de police de Meulan 01 34 92 53 20
Commissariat des Mureaux 01 34 92 49 00
Gendarmerie 01 30 99 48 66
Préfecture Versailles 01 39 49 78 00
Sous-Préfecture Mantes 01 30 92 74 00
EDF Les Mureaux
Dépannage électricité 0 810 333 095
Dépannage gaz 0 810 433 095
SPI Environnement 01 39 70 20 00
La Poste de Vaux ne répond plus
SNCF gare 01 34 74 09 38
S^e navigation de la Seine 01 30 37 06 33

Santé

Centre méd. d'Évecquemont 01 30 91 80 00
Hôpital Meulan 01 30 22 40 40
Service des urgences 01 30 22 43 33
Pharmacie Druguet 01 34 74 09 60
Maison méd. de garde des Mureaux FAIRE LE 15
ALDS soins à domicile 01 34 74 80 60
Dentistes
D^{rs} Miled Stephan, Brochery 01 34 74 94 50
Garde (dim. et jours fériés) 01 39 51 21 21
Infirmières
M^{me} Saulay 01 30 99 20 21
M^{me} Devaux 01 30 91 42 87 & 06 81 85 36 76
Kinésithérapeutes
E. André, T. Muller
01 34 74 26 95 & 06 07 82 60 13
J. Burlot 01 34 74 40 31 & 06 07 39 20 46

Médecins

D^r Guillauneuf 01 34 74 14 20
D^r Malavialle, Moreau, Sevestre 01 34 74 64 44
Garde (nuit, dim., fêtes) 01 34 74 78 78
Pédicure - Podologue

Cédric Scholer
01 34 92 97 37 & 06 60 59 03 00
Psychothérapeute
M^{me} Le Guillevic 01 34 74 22 73
Psychologue clinicienne
M^{me} Pasquet-Chambon 01 34 74 81 32

Animaux

Fourrière canine (SACPA) 01 47 98 43 72
Fourrière Yvelines 01 34 89 05 47
Centrale canine 01 49 37 54 54
Oasis Chenil Mantes 01 30 94 06 80
SPA 01 47 98 57 40
SPA Hermeray animaux non tatoués 01 34 83 50 28
SPA Mantes/Buchelay 01 30 33 38 04
SPA Orgeval 01 39 08 05 08

Vétérinaires

D^r Giorgi 01 39 70 62 90
D^{rs} Robinson, Sourceau 01 34 74 66 00
Clinique Vét. Mantes-la-Jolie 01 30 33 24 25
SOS Vét. 01 39 72 52 52 / 01 48 32 93 30

Divers

Dépannage auto Neumann 01 34 74 21 12
Pompes funèbres : Meulan 01 34 74 97 65
01 30 22 09 02 - Les Mureaux 01 34 74 04 47
Taxis : Anne-Marie 06 86 43 50 61
M. Vilas 01 39 74 02 84

Services municipaux

Mairie 01 30 99 91 50
contact@vauxsurseine.fr
www.vauxsurseine.fr
Police municipale 06 72 91 18 82
06 72 91 18 52 & 06 72 91 39 79
Ateliers municipaux 01 30 99 47 95
Bibliothèque 01 30 99 48 80
Centre de loisirs 01 30 91 45 52
Cossec 01 34 74 43 80
École maternelle 01 34 74 25 77
École primaire du 87 01 34 74 00 19
École primaire du 144 01 34 74 58 74
Espace Marcelle-Cuche 01 30 22 06 77
Orangerie 01 30 22 25 92
Restauration scolaire 01 34 74 72 93
Salle des associations 01 34 74 53 91
UFCV 01 39 24 84 10

Social

ANPE 01 30 22 90 90
Emplois-Services 01 30 99 06 07
CPAM 01 34 92 88 30
accueil à domicile 01 30 74 52 13
Maison de retraite Orpéa 01 34 92 02 02
Permanence sociale 01 34 92 87 20
PMI 01 34 92 87 20
Syram 01 34 74 69 76

Culte

Presbytère 01 34 74 01 09
Pasteur Luc Olekhnovitch 01 34 74 33 00

ACCADRA

M^{me} Marta Bentkowski 01 30 99 11 09

ADGV (Danse - gymnastique - yoga)

M^{me} Mireille Motte 06 21 71 84 57

AFAPEO (Tai chi chuan & Qi gong)

M. Sylvain Schneyder 06 11 94 24 06

ASPIC 78

M. Bresciani 06 19 22 17 89

Association Go-Am, Ung-No Lee

M. Young-Sé Lee 01 34 74 37 27

Association paroissiale

Presbytère 01 34 74 01 09

AOCGE (Ornithologie)

M. Patrick Bibard 01 30 99 78 45

ASV (Cyclisme, Pieds de Vaux)

M^{me} Jocelyne Delafosse 01 30 99 78 18

ATCV (Tennis)

M. Kamel Hadjaz : 06 14 48 04 62

Atelier dessin, pastel, peinture

M^{me} David-Leroy 01 39 74 56 04

AVRIL

M^{me} Catherine Borges 01 34 74 47 10

AVSM (Sports motocyclistes)

M. Laurent Maunoir 06 15 95 20 40

Amicale des donneurs de sang

M^{me} Odette Bréard 01 34 74 29 51

Anciens Élèves des écoles de Vaux

M. Daniel Magnin 06 10 91 30 80

ASSOCIATIONS VAUXOISES



Centre musical

M. Jean-Luc Lépinoy 06 88 76 14 75

Croix-Rouge

M. J.-C. Caroff 01 30 99 00 10

CSV (Pétanque)

M. Alain Skadarka 01 30 99 07 19

CVVX (Club de voile)

M. Yannick Billard 01 30 99 06 26

Entre Seine et Jardins

M^{me} Caroline Viannay 06 29 62 86 63

ESV (Football)

M. Eric Rapp 01 34 74 62 80

FNACA (Anciens combattants)

M. Jean-Pierre Doistau 01 30 99 09 70

Judo-club

M. Jean-Marie Leicknam 01 34 74 63 72

Karaté du Shotokan - École Omnisports

M^{me} Marlène Mercier 06 10 51 52 46

La Saint-Hubert (Chasse)

M. Daniel Rousseau 01 30 99 87 31

Mosaïque et petits Cailloux

M^{me} Sandrina Van Geel 01 30 99 34 45

Musica Vaux association Léon Barzin

M. J-L Lépinoy 06 88 76 14 75

Passeport Jeunes

M^{me} Gardin 01 30 91 98 35

Rencontres philosophiques

M. Pierre Breynaert 01 34 74 93 80

Secours catholique

Centre St-Nicaise 01 30 22 16 24

Seine en coulisse (Théâtre)

M. Badetz 01 34 92 70 26

Soif compagnie (théâtre)

Claire Astruc 06 20 47 20 31

Sous le baobab

Sophie : 01 30 99 24 90

Trait d'union (Aide aux devoirs)

M. Jean Bosson 01 34 92 92 62

TTCV (Tennis de table)

M. Michel Prono 01 30 99 06 92

Un nouveau souffle pour nos enfants

M. Dominique Ragot 01 34 74 16 41

Vaux contre le cancer

M. Jean Gineste 01 34 74 95 25

VLV (Vaux Loisirs Voyages)

M^{me} Christiane Lagier 01 34 74 16 20

Vocalises (Chorale)

M^{me} Lemaître 01 34 74 16 03

